



**Jour  
J-50**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# **BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF**

**11/11/2019**

4<sup>e</sup> étude nationale prospective

P2

**La Côte d'Ivoire ambitionne d'être  
une puissance éducative à l'horizon 2040**

Promotion des entreprises / Fiscalité

P6

**Moussa Sanogo répond aux préoccupations du patronat**

Foncier

P6

**Les géomètres-experts au contact des populations**

Action de l'État en mer

P8

**L'État renforce ses moyens d'action juridique**

Enseignement supérieur

P4

**Hamed Bakayoko engage enseignants et étudiants  
dans le développement de la recherche scientifique**

Maoulid 2019

# Le Président Ouattara invite les Ivoiriens au respect des valeurs républicaines et civiques

En présence du Chef de l'État, les musulmans de Côte d'Ivoire ont commémoré la naissance du prophète Muhammad à la grande mosquée de la Riviera Golf.

**A** l'instar des musulmans du monde, les fidèles ivoiriens ont commémoré la naissance du prophète Muhammad dans la nuit de 9 au 10 novembre, en présence du chef de l'État, Alassane Ouattara, autour du thème : « L'éducation et de la moralisation de la vie publique, facteur d'une paix durable ». C'était à la grande mosquée de la Riviera Golf. À l'occasion, Sidiki Diakité, ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, au nom du Président de la République, s'est réjoui du thème choisi à cette occasion qui, selon lui, aborde une problématique d'intérêt national. « Le Président de la République, chef de l'exécutif et garant de la paix sociale, vous félicite pour cette contribution importante à la consolidation de l'éducation dans notre pays », a relevé Sidiki Diakité. Qui précise : « Cette éducation, en effet, passe par l'émergence d'un Ivoirien nouveau pétri d'une conscience civique exemplaire. Il nous appartient tous de construire ensemble, par des actions d'éducation de nos concitoyens, le respect des valeurs républicaines et civiques ».

Selon le ministre, Alassane Ouattara invite chacun à être un modèle. « Le Président de la République vous invite donc, en votre qualité de guide religieux, mais aussi chaque citoyen ivoirien, à considérer cela comme un



Le Président de la République et plusieurs membres du gouvernement ont prié à la mosquée de la Riviera Golf. (PH: HONORÉ BOSSON).

défi personnel ». Il a fait remarquer que la consolidation et la pérennisation de nombreux acquis au niveau de la croissance et du développement de notre pays, après deux décennies de léthargie, passe aussi par la culture du vivre-ensemble. Pour terminer, il a invité les guides religieux à prier davantage en faveur de la préservation de la cohésion sociale. Car, dira-t-il, dans moins de douze mois, auront lieu les pro-

chaines échéances présidentielles. De ce fait, il faut que tout citoyen se sente dans un climat social apaisé où chacun apporte sa pierre à l'éducation pour une nation forte. Cheick Boikary Fofana, président du Conseil supérieur des imams, des mosquées et des affaires islamiques en Côte d'Ivoire (Cosim), s'appuyant sur la bonne gouvernance dont les dirigeants font preuve, a encouragé le gouvernement dans la lutte contre la corruption qui,

selon lui, gangrène la société. « Nous voudrions féliciter et encourager le gouvernement pour les mesures prises de manière courageuse pour mettre fin à la corruption. Nous constatons cela avec bonheur à travers des actions d'envergure quotidiennes qui sont menées dans ce sens », s'est d'emblée félicité le guide religieux. Cependant, dira-t-il, force est de reconnaître que certains comportements tels que l'inci-

visme risquent de rendre vains les efforts déployés par le gouvernement. Pour lui, la lutte contre la corruption n'est pas seulement l'affaire du gouvernement ni celle d'un parti politique. C'est une action collective. « La corruption retarde le développement de notre pays. Pourtant, sans développement, il ne peut y avoir de véritable paix dans notre société. C'est pourquoi, le cosim s'engage davantage dans cette lutte par

la sensibilisation des citoyens afin qu'ils tournent le dos à ce fléau », a-t-il affirmé. Pour lui, Dieu n'exaucera pas le peuple si le peuple ne change pas d'état d'esprit. Il a donc appelé tous les citoyens à un changement de mentalité et au respect de son environnement. Le conférencier, Yaya Karamoko, enseignant à l'Université Félix Houphouët Boigny, par ailleurs imam de la mosquée de l'Université de Cocody, a insisté sur la préservation de la paix dans le respect de la dignité humaine qui, à l'en croire, passe par la considération de la diversité des langues, la couleur de la peau, la religion. « Faisons attention à tout ce que nous disons. Il faut être positifs dans nos paroles. Il faut avoir la noblesse dans notre caractère. Surtout que Dieu exige de nous un comportement soigné dans nos rapports avec les autres », a-t-il exhorté. Pour finir, il a convié les musulmans à éviter de parler des religions des autres, car, selon lui, le musulman ne diffame pas, il est plutôt épris de paix, un modèle d'humilité, de courage, de pardon. Prières, lecture du Coran et prières ont meublé cette nuit anniversaire du Prophète Muhammad.

JEAN BAVANE KOUIKA

## Coup d'œil

**ORPHELINS.** L'Ong Bethel Food International organise ce 15 novembre, à l'hôtel Astoria Palace à Yopougon, un dîner de gala qui a pour thème : « Un toit pour les orphelins ». L'événement a pour objectif de mobiliser des fonds pour loger démentés les enfants à charge. Ce dîner de gala, au dire de Céline Adou, la présidente, s'inscrit dans le cadre de la célébration des 10 ans de Bethel Food International. L'enjeu est d'assurer des conditions de vie décentes aux 87 enfants qu'elle a recueillis et qui partagent son appartement de 4 pièces. Céline Adou appelle à l'aide de bonnes volontés pour la réalisation de l'édifice. Elle souhaite un appui du Président de la République et de son épouse qui, selon elle, l'ont déjà soutenue par la prise en charge de cas sociaux et de grands malades à hauteur de plus de 80 millions de F Cfa.

C. DALLET

## • Kandia Camara prône l'union et la paix à Gbon

**L**es musulmans de Gbon se sont retrouvés à la grande mosquée de la commune dans le département de Koutou (région de la Bagoué) pour célébrer le maoulid. La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, Kandia Kamissoko Camara, a prié aux côtés des fidèles selon une note d'information. « Nous sommes venus célébrer ce grand événement spirituel. Nous sommes venus ici à Gbon, comme nous le faisons chaque année, pour communier avec nos parents et nous imprégner davantage de la vie de notre Prophète Mohamed, a-t-elle indiqué au sortir de cette prière. Avant d'ajouter. « Vous avez le député-maire Touré Alpha Yaya. Vous avez tous les cadres qui sont venus communier avec les populations. Nous



La ministre a fêté la naissance du Prophète aux côtés des siens. (PHOTO: DRI)

sommes tous unis pour le développement de Gbon. C'est cette union et solidarité que nous souhaitons entre tous les cadres, toutes les filles et tous les fils de notre pays pour la paix et le développement de la Côte d'Ivoire. C'est dans cet état d'esprit que l'imam de Gbon et

ses collaborateurs nous ont enseigné les valeurs que le prophète Mohamed incarne afin que nous puissions nous en inspirer. Il a prôné l'humilité, l'amour, la fraternité, le pardon. Nous devons continuer dans la voie tracée par le prophète, nous approprier ces valeurs

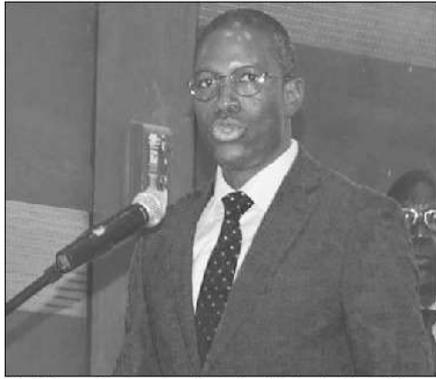
pour le développement ». Par ailleurs Kandia Camara a mis à profit son séjour de Gbon pour poser des actions de solidarité et de développement dédiées au bien-être des populations. Elle a visité plusieurs chantiers en cours de réalisation par le gouverne-

ment. Il s'agit notamment de l'extension du réseau électrique dans la commune et la sous-préfecture ; du centre culturel dont elle a posé la première pierre ; du futur hôpital général intégré de la ville et du bitumage de 4 km de voirie dans la ville dont elle a pu constater l'état des travaux. « Cette année, nous avons eu la chance, dans le cadre du programme social du gouvernement, de bénéficier de plusieurs projets. Nous avons pu nous enquérir de l'état d'exécution des travaux. Tous ces programmes sont des actes concrets de développement pour améliorer le quotidien de nos parents ». Signalons que cette fête a été aussi l'occasion de sceller la réconciliation entre la ministre Kandia Camara et le député-maire Touré Alpha Yaya.

## 4<sup>e</sup> étude nationale prospective La Côte d'Ivoire ambitionne d'être une puissance éducative à l'horizon 2040

Le Bureau national de prospective et de la veille stratégique (Bnpvs) a organisé le 10 novembre, à l'espace Craae Uemoa, au Plateau, un atelier sur les perspectives de l'éducation en Côte d'Ivoire.

L'Etude nationale prospective Côte d'Ivoire 2040 (Enp CI), adoptée par le Conseil des ministres du 30 septembre 2015, ambitionne de faire de la Côte d'Ivoire une puissance éducative, car l'éducation constitue le canal favorable pour la transformation de notre économie. C'est en ces termes que le directeur de cabinet du ministère du Plan et du Développement, Yéo Nahoua, a ouvert, hier, à l'espace Craae-Uemoa au Plateau, les travaux de l'atelier d'échanges autour du thème : « La Côte d'Ivoire, une puissance éducative à l'horizon 2040 ». Initiée par le Bureau national de prospective et de la veille stratégique (Bnpvs), avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette rencontre vise à montrer la place centrale de l'éducation dans le processus d'émergence, d'une part, et à expliquer le processus de construction de la puissance éducative en Côte d'Ivoire,



Yéo Nahoua, directeur de cabinet du ministère du Plan et du Développement.

d'autre part. Le représentant du ministre Nialé Kaba a rappelé que le Président de la République, dès son accession au pouvoir, a lancé la réflexion prospective et la planification stratégique avec l'Etude nationale prospective 2040 élaborée par le Bnpvs. Cette étude passe incontestablement par la

construction d'un système éducatif performant, compétitif, attractif, qui soutient durablement le processus de développement de la Côte d'Ivoire. Il a, en outre, ajouté que l'éducation est une priorité pour le gouvernement. A l'en croire, aujourd'hui, l'Etat consacre une part importante

du budget, soit environ 25%, à l'éducation. Ce qui représente près de 4% du Pib. Pour Yéo Nahoua, cette volonté constante de promouvoir une éducation de qualité a donné des résultats satisfaisants. « A travers le Programme social 2018-2020, l'Etat a mené des actions visant à améliorer les conditions de vie et de travail des élèves et étudiants, à développer les compétences des jeunes. Le gouvernement travaille à renforcer le potentiel de l'éducation et du capital humain dans l'atteinte des objectifs du développement », s'est-il réjoui.

Auparavant, le représentant résident du Pnud, El Alassane Baguïa, a fait remarquer que cet atelier constitue un moment important pour la consolidation du dialogue sur les questions de prospective et de veille stratégique. Il a donc encouragé les acteurs nationaux à utiliser cet outil sur les plans national et sectoriel.

EMELINE P. AMANGOUA

## Secteur de la santé Vingt-six syndicats refusent la grève



Des responsables syndicaux de santé désapprouvent le mouvement de grève annoncé.

La grève annoncée dans les structures sanitaires à l'échelle nationale ce 11 novembre n'aura certainement pas lieu. Les 26 syndicats du secteur de la santé affiliés à la Coordsanté, au Syndicat national des cadres supérieurs de la santé de Côte d'Ivoire (Synacasc) et à la Plateforme des syndicats de la santé ont, dans une note, rappelé qu'ils ne sont mêlés ni de près ni de loin à ce mouvement de grève.

Les secrétaires généraux des trois entités, Boko Kouaho, Guillaume Akpessa et Kpan Mouti ont marqué leur désengagement « aux pratiques d'une minorité insignifiante pour saper les efforts de la majorité signifi-

cative ». Dont les discussions amorcées avec les gouvernements ont produit des acquis, au nombre desquels la réforme hospitalière et la loi d'orientation, qui sont deux outils importants de gouvernance du secteur de la santé en Côte d'Ivoire longtemps réclamés par les groupements syndicaux.

Les responsables syndicaux, qui ne se reconnaissent dans aucun appel au débrayage, appellent l'ensemble des professionnels de la santé à se rendre à leurs différents lieux de travail ce lundi et à vaquer à leurs occupations professionnelles.

G. GABO

SOURCE : SERCOM MSHP

## Embouchure de Grand-Bassam

### Les travaux d'ouverture démarrent ce matin

C'est une nouvelle qui devrait ravir davantage les populations de la cité balnéaire de Grand-Bassam. Le ministère de l'Environnement et du Développement durable, en collaboration avec la Primature, va procéder au lancement des travaux d'ouverture de l'embouchure, ce matin. L'opération devrait permettre d'améliorer le renouvellement des eaux de la lagune Ebrié en favorisant l'échange entre la mer et la lagune, d'évacuer les eaux et les apports du Comoé vers la mer lors des crues mais également de favoriser le développement socio-économique local, en protégeant la ville historique de Grand-Bassam classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cette importante initiative s'inscrit dans le cadre du Projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody et de la lagune Ebrié (Pabc), un projet conjoint du gouvernement ivoirien et du royaume du Maroc. Elle vise à répondre aux besoins prioritaires de re-



Une vue de l'embouchure de Grand-Bassam. (PH: DR)

construction des infrastructures du pays. Initié en 2014 dans le cadre de la mise en œuvre des activités de développement et d'émergence de la Côte d'Ivoire, ce projet est financé par l'Etat de Côte d'Ivoire avec l'appui des bailleurs de fonds arabes (Bid, Badaea, Ofid, Fonds koweï-

tien). Le Pabc dont le cout global a été évalué à 282 milliards de FCfa lors de la table ronde des 18 et 19 juillet 2016 à Abidjan, se réalise en deux tranches. Les travaux de la première tranche seront achevés dans le premier trimestre de 2019 et ceux de la deuxième tranche en 2020. Le

secrétariat général de la Présidence de la République assure la maîtrise d'ouvrage du Pabc. L'Unité de gestion du projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody et de la Lagune Ebrié (Ug-Pabc) assure, elle, la maîtrise d'ouvrage déléguée.

ANOH KOUAO

## CHERS LECTEURS

“ C'EST VOUS QUI LE DITES ” est la rubrique qui vous est dédiée, les lundis, jeudis et samedis.

Avec vos mots et dans votre style, dites-nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous à la nouvelle adresse suivante : [amedee.assi@tratmat.info](mailto:amedee.assi@tratmat.info))

Enseignement supérieur

# Hamed Bakayoko engage enseignants et étudiants dans le développement de la recherche scientifique

La ville de Daloa a abrité la troisième édition de la rentrée solennelle 2019-2020 des établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire.

La troisième édition de la rentrée solennelle 2019-2020 des établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire a eu lieu, le vendredi 8 novembre, à l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, autour du thème : « Recherche scientifique et innovation technologique, moteur du développement de la Côte d'Ivoire ».

A cette occasion, le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, représentant le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a invité les acteurs de la communauté universitaire à faire preuve de responsabilité et à un engagement en faveur d'un climat d'union, de discipline et de paix. Mais aussi à jouer leur partition pour une Côte d'Ivoire émergente. « L'État de Côte d'Ivoire, avec à sa tête le Président de la République, Alassane Ouattara, s'est engagé

dans le développement de l'éducation, depuis 2011, à travers la construction et la réhabilitation de plusieurs universités à travers le pays, la mise en place du numérique éducatif avec l'avènement d'une université virtuelle, l'instauration du Fonds national de la recherche et de l'innovation (Fonari) à hauteur de 500 millions de FCfa et du Fonds pour la science et la technologie (Fonscit) pour un montant de 3 milliards, etc. Avec tous ces outils, si nous voulons atteindre nos objectifs, il nous faut des femmes et des hommes bien formés et compétents, avec une maîtrise de la science et de la technologie.

Je m'adresse donc à vous, les enseignants chercheurs et à l'ensemble du monde universitaire, vous devez jouer votre partition dans l'union, la discipline et le travail», a déclaré le ministre d'État.

Le représentant du chef du



Le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko.

gouvernement a exhorté les étudiants à se mettre au travail : « A vous chers étudiants, l'heure est à l'excellence. Votre présence dans les universités

est la preuve de votre intelligence et de votre utilité. Sachez mettre à profit les quelques années de votre présence ici pour votre construc-

tion personnelle, pour réussir et forcer le respect des autres dans la société. Pour être à la hauteur des exigences, votre principale motivation doit être la recherche du savoir et la maîtrise de l'esprit scientifique. Je vous invite à faire preuve de sérieux et d'abnégation car l'avenir du pays repose sur vous ».

Hamed Bakayoko a, par ailleurs, assuré l'ensemble des acteurs du système universitaire que tous les engagements budgétaires pris par le gouvernement seront respectés.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdallah Albert Toikeusse Mabri, après avoir fait un tour d'horizon de la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, a rendu un vibrant hommage au Président Alassane Ouattara, « père de la décentralisation et

du développement des universités en Côte d'Ivoire ».

Il a salué la présence de ses homologues du Burkina Faso et de la Mauritanie à cette cérémonie solennelle qui « s'inscrit dans l'esprit de fraternité qui caractérise leurs nations respectives ». Plusieurs docteurances ont été faites au représentant du Premier ministre par la présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé, le Pr Tidou Abiba Sango. Il s'agit, entre autres, de salles de TD et TP et de wifi pour faciliter les recherches estudiantines.

34 enseignants et chercheurs ont été décorés dans l'Ordre du mérite de l'éducation nationale et de la recherche scientifique. Ils ont été élevés aux grades de commandeur, officier et chevalier.

EMMANUEL KOUADIO  
UNE CORRESPONDANCE PARTICULIERE



UMOA-Titres  
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics

## ANNONCES AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA DU 06 NOVEMBRE 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 06 novembre 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à douze (12) mois pour un montant de 10 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 06 novembre 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	65 966 000 000
Dont ONC	450 000 000
Montant retenu (en FCFA)	11 000 000 000
Dont ONC	450 000 000,00
Taux Marginal	5,0489%
Taux Moyen Pondéré	5,0306%

Rendement Moyen Pondéré (RMP)	5,30%
Nombre soumissions	48
Nombre Participants directs	30
Taux de couverture	659,66%
Taux d'absorption	16,68%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 06 novembre 2019

Le Directeur  
Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tél. : +221 33 839 10 10  
E-mail : [agence.umoatitres@umoatitres.org](mailto:agence.umoatitres@umoatitres.org)  
[www.umoatitres.org](http://www.umoatitres.org)

Insertion professionnelle

# Le Cidfor initie des rencontres « École-Entreprise »

La première séance qui a eu lieu le 7 novembre, au foyer du lycée technique de Cocody, avait pour invité le directeur général de la société de chocolat Cemoi, Bessi Benjamin.



La première séance des rencontres entre apprenants et professionnels a enregistré la présence de plusieurs acteurs du secteur de la formation technique et professionnelle. (PH : DR)

Plusieurs dizaines d'élèves des lycées techniques et professionnels d'Abidjan ont pris part, le jeudi 7 novembre, au foyer du lycée technique de Cocody, à la première séance d'une plateforme d'échanges dénommée « rencontre École-Entreprise », initiée par le centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (Cidfor). L'atelier s'est tenu en présence du Directeur de la Formation Professionnelle Initiale (DFPI), Fofié Koffi, représentant le Secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation

professionnelle, chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Brice Kouassi. Il avait à ses côtés, la directrice générale du Cidfor, Brigitte Agnissan, ainsi que les responsables des lycées techniques et professionnels d'Abidjan. Le directeur de la Dipi a indiqué que cette initiative s'inscrit au cœur des préoccupations du gouvernement ivoirien. « Faire de l'employabilité des jeunes diplômés une réalité, est l'une des préoccupations de l'État de Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, le gouvernement se réjouit et est prêt à accompagner des initiatives allant dans

ce sens. Le rapprochement entre le milieu productif et l'école apparaît comme un des axes majeurs pour atteindre cet objectif », a-t-il affirmé. A l'endroit des élèves, il a affirmé que le concept « Rencontre École-Entreprise » est une réelle aubaine pour eux. Car, dira-t-il, cela a pour but de susciter en eux, une motivation supplémentaire et l'envie de réussir, de devenir des futurs cadres capables de contribuer efficacement au développement économique de la société. Pour sa part, la directrice du Cidfor a soutenu que cette rencontre d'échanges s'inscrit dans le cadre d'un plan d'ac-

tion global du Cidfor. « C'est un cadre d'échange entre professionnels et élèves, qui a pour but d'améliorer la qualité de la formation dans les établissements professionnels, pour une insertion réussie et durable des jeunes diplômés », a-t-elle affirmé. Avant de poursuivre : « Notre activité s'inscrit résolument dans notre volonté d'accompagner les initiatives du Gouvernement visant à apporter une solution durable à l'insertion socioprofessionnelle de nos apprenants. L'employabilité, pour nous, occupe une place de choix. Car, c'est en donnant à chaque jeune l'opportunité d'être bien formé et d'obtenir

un emploi que nous parviendrons à réduire considérablement la pauvreté dans notre pays ». Selon Brigitte Agnissan, il s'agit pour le Cidfor, à travers cette rencontre, de contribuer à l'amélioration de la qualité du travail dans les établissements du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, pour une insertion professionnelle réussie et durable des jeunes diplômés, en les préparant à l'emploi et aux exigences de l'entreprise. L'invité de cette première séance est Bessi Benjamin, directeur général de la société de chocolat Cemoi, en Côte

d'Ivoire, lui-même, ancien élève du lycée technique. Pendant une heure, il a édifié les élèves sur son parcours, son expérience. Il les a invités à cultiver le goût de l'effort et à être des passionnés du travail bien fait. Créé en 2005, le Centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (Cidfor) est un organisme public, qui a pour mission, de contribuer au développement de la formation professionnelle par la recherche, le perfectionnement, la documentation, l'information, les moyens techniques, le conseil.

CASIMIR DJEZOU

## Sécurisation du foncier rural

### L'Afor sollicite l'implication des élus locaux

Les élus locaux ont un rôle capital à jouer pour la sécurisation de l'environnement du domaine foncier rural, à l'horizon 2030, telle que souhaitée par l'État ivoirien. C'est la recommandation de l'Agence foncière rurale (Afor) créée en août 2016. Pour ce faire, Mathias Koffi, le directeur des Opérations techniques de l'Afor, les a exhortés à se rapprocher de cette institution et de ses services déconcentrés ainsi que de ceux du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Pour une bonne compréhension de la loi de 1998 relative au domaine foncier rural et ses textes de mise en œuvre, en vue d'apporter leur contribution aux sessions et campagnes de

sensibilisation et d'information des populations. Mathias Koffi a lancé cet appel le 8 novembre dernier, lors d'un panel qu'il a animé sur le thème : « Le foncier rural ivoirien : quels rôles des collectivités territoriales pour une sécurisation foncière totale et durable à l'horizon de 2030 ? » C'était lors de la 1<sup>ère</sup> édition du Salon des collectivités territoriales qui s'est tenue du 7 au 9 novembre, à l'Eden Golf Hôtel. Selon le représentant de l'Afor, la gestion durable des ressources foncières rurales passe aussi par l'action des élus locaux. Entre autres actions, il les a encouragés à formaliser l'acte de nomination des chefs de village avec une clarification des compétences

transférées en matière de gestion du foncier rural ; à participer aux sessions d'information et de formation des acteurs de mise en œuvre de la sécurisation du foncier rural et aux campagnes de sensibilisation des populations et aussi à faciliter les opérations de sécurisation foncière rurale. L'Afor a pris une part active au Salon des collectivités territoriales à travers, notamment, un stand qui a retenu l'intérêt de nombreux visiteurs. Une occasion pour eux de s'enquérir de la mission de l'Agence et des moyens dont elle dispose pour adresser, avec la plus grande rigueur, le vaste chantier de la sécurisation foncière rurale.

DRAMOUS YÉTI

## Salon de la future maman

### Bientôt la prise en charge d'enfants atteints d'hydrocéphalie

La deuxième édition du « Salon de la future maman » se tiendra du 3 au 4 avril 2020 à Abidjan, à l'hôtel la Rose Blanche, se tiendra l'innovation à cet événement, c'est une collecte de fonds pour la prise en charge des enfants atteints d'hydrocéphalie (surplus d'eau dans le cerveau de l'enfant qui fait grossir la tête) et de Spina-bifida. L'information a été donnée le 30 octobre dans les locaux de Fraternité Matin à Adjamé, par Mme Leticia Aka, Fondatrice et Vice-présidente de l'ong « Ephrata Donner vie à la vie ».

« Pour sa seconde édition, Ephrata et Crevette rose ont décidé de s'associer entièrement pour un même objectif soutenu par Child-Help France. Une association partenaire qui offre les valves en vue de l'opération de nos enfants malades », a-t-elle annoncé. A l'en croire, « l'hydrocéphalie et le spina-bifida sont des maux méconnus de la société ivoirienne. En plus, les enfants souffrant de cette pathologie ne sont pas pris en charge rapidement. Ce qui crée des handicaps lourds pour leur vie future ». C'est pourquoi, a justifié Mme Aka, « cet évé-

nement est unique et spécial ». Au programme de ce salon qui s'étendra sur deux jours, est prévu un dîner gala pour récolter des fonds. Son objectif est de financer la construction d'une maison, dénommée : « Maison de l'Espoir-Emeric ». Elle sera dédiée à la prise en charge des enfants malades de l'hydrocéphalie et de Spina-bifida. Débutée sur Facebook en 2016, l'association Ephrata a été créée en 2017. Elle s'occupe, en plus des enfants malades, des mères fragilisées et abandonnées par leurs conjoints.

ISABELLE SOMIAN

Promotion des entreprises / Fiscalité

# Moussa Sanogo répond aux préoccupations du patronat

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État a échangé avec les dirigeants de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), dans ses locaux, le 7 novembre.

La Côte d'Ivoire a gagné 67 places en 7 ans au classement Doing Business, preuve de la pertinence des réformes engagées par le gouvernement depuis 2012, pour améliorer l'environnement des affaires. Toujours dans l'optique de favoriser le développement des entreprises locales, le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, a rencontré le secteur privé, représenté par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) le 7 novembre. Objectifs, s'imprégner des réalités des entreprises ivoiriennes et les sensibiliser aux mécanismes mis en place par le gouvernement pour favoriser leur développement. « Il s'agissait d'une rencontre avec le patronat sur les éventuelles difficultés qu'il pouvait rencontrer avec l'administration fiscale. Voir si le contrôle fiscal se passe bien et les sensibiliser sur l'utilisation des mécanismes qui permettent de remonter certaines informations sur d'éventuelles diffi-



Le ministre (au centre) a promis la poursuite des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires. (PH : DR)

cultés », a déclaré Moussa Sanogo, à la fin des échanges. Avant les discussions avec le patronat, Moussa Sanogo a rappelé le dispositif fiscal en

vigueur, notamment la réduction de la fiscalité applicable aux prêts bancaires aux Pme (taux préférentiel de 5% au titre de la Tob) ; l'exonération de la contribution des patentes

sur une période de cinq ans à compter de l'année de création ; la réduction de 25% de l'impôt foncier dû pendant deux années, sur les immeubles nouvellement acquis pour

les besoins de leur exploitation ; l'exonération des droits d'enregistrement au titre des actes relatifs aux marchés publics passés avec l'État ; la réduction de 10% à 4% du taux du droit d'enregistrement des ventes immobilières ; l'institution au profit de certaines Pme de la vérification de comptabilité sans pénalités. Moussa Sanogo a également parlé des changements positifs apportés par la digitalisation de l'administration fiscale et les réformes douanières, notamment la mise en place d'un système de sélection des entreprises par le recours à la méthode de « scoring » qui consiste à créer un circuit accéléré de dédouanement pour les entreprises présentant un faible risque de fraude. « Le gouvernement déploie beaucoup d'efforts pour que le secteur privé travaille dans de meilleures conditions », a soutenu l'hôte du patronat. Qui a promis la poursuite de la digitalisation des administrations fiscales et surtout, la mise en place d'une fiscalité adaptée aux Pme ; l'amélioration des procédures fiscales par la

création d'une Commission Consultative en matière de juridiction contentieuse et la mise en œuvre du plan de rationalisation des exonérations fiscales, entre autres. Moussa Sanogo a aussi annoncé la création d'une direction de la fiscalité locale et d'une direction des Petites et Micro entreprises. « Nous avons eu une vraie séance de travail. Nous avons évoqué le ressenti du secteur privé d'une trop grande concentration du contrôle fiscal sur un tissu bien limité. Quand on dit cela, on touche au problème de l'éclaircissement de l'assiette fiscale d'une manière générale. Nous avons échangé avec le ministre qui nous a rassurés sur la mise en œuvre de ce processus », s'est réjoui Jean-Marie Ackah, le président de la Cgeci. Au total, une rencontre jugée positive par les parties prenantes au regard des sujets qui ont été abordés et des solutions que le gouvernement a proposées ■

DAVID YA

Foncier

# Les géomètres-experts au contact des populations



Les autorités administratives et coutumières ainsi que les opérateurs économiques ont massivement pris part à cette première édition de l'Ogeci Day. (PH : DR)

L'Ordre des géomètres experts de Côte d'Ivoire (Ogeci) veut assainir davantage son milieu et le vulgariser. Il a organisé dans les régions du Haut-Sassandra (Daloa) et de la Mara-

houé (Bouafé) la première édition de la Journée du géomètre expert intitulée « Ogeci day ». Ce rendez-vous, placé sur le thème « Le géomètre expert, maillon de la chaîne foncière en Côte d'Ivoire », a

mobilisé tout le corps préfectoral des deux régions, les chefs traditionnels, les services de l'administration publique, les opérateurs économiques et les acteurs de la chaîne foncière. Pour

Aboubacar Yacouba Sanogo, président de l'Ogeci, selon un communiqué de ses services, cette journée se veut un cadre de présentation des activités du géomètre expert, surtout d'explication sur sa place centrale dans les projets fonciers, de réalisation de grands travaux et de gestion de biens immobiliers. Il a expliqué aux populations les procédures à

suivre pour l'acquisition de parcelles afin d'éviter les conflits. De même, il les a exhortés à se rapprocher des géomètres, installés partout dans le pays, pour les accompagner. Au cours de cette première édition, les échanges ont également permis de traiter des questions liées à la loi du foncier rural et la procédure des

lotissements et l'Arrêté de concession définitive (AcD). La 2<sup>e</sup> édition est prévue pour 2020. L'Ogeci est une organisation professionnelle régie par la Loi N° 70-487 du 3 août 1970. Depuis 2017, il est membre de la Fédération internationale des géomètres ■

ANOH KOUAO

AVIS DE RECRUTEMENT

L'AMBASSADE DES ETATS -UNIS  
Riviera Golf – BP 730 Abidjan, Cidex 03

Recherche les profils suivants :

1. UN CHEF MECANICIEN  
Date de clôture : jeudi 14 novembre 2019
2. UN AGENT D'APPROVISIONNEMENT  
Date de clôture : mardi 19 novembre 2019
3. UN CHEF MENUISIER  
Date de clôture : mardi 19 novembre 2019

Merci de consulter le site Internet de l'Ambassade : <https://ci.usembassy.gov/jobs> pour les informations concernant le profil requis pour les postes ainsi que la procédure de soumission des candidatures.

**IMPORTANT :** La compétence linguistique des candidats sera vérifiée par un test d'anglais.

Reboisement

# La Société africaine de cacao offre 50 000 plants au gouvernement

Le chocolatier suisse Barry Callebaut, à travers sa filiale ivoirienne Saco, se montre très impliqué dans la politique de reboisement.

Le groupe Barry Callebaut se montre très engagé aux côtés des autorités ivoiriennes dans leurs actions visant à reconstituer le couvert forestier ivoirien, fortement dégradé. Le chocolatier suisse, à travers sa filiale ivoirienne Saco (Société africaine de cacao, Ndlr), vient de mettre à la disposition du gouvernement 50 000 plants afin de l'aider dans sa politique de reboisement. La réception de ces plants a été faite par le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, le 8 novembre, au Centre de formation et d'expérimentation agronomique de Saco sis à Tiassalé. Le premier responsable des forêts ivoiriennes a vivement salué cet engagement de l'entreprise donatrice, toute chose qui démontre l'engagement de cette société et plus globalement le secteur privé dans la politique de gestion durable des ressources forestières. « *Merci pour cette dotation, ce beau cadeau, qui nous aidera à réaliser le projet d'un million d'arbres à planter le 15 novembre* », a déclaré le ministre Donwahi. En effet, ce



La délégation du ministre Alain-Richard Donwahi a fait une visite guidée du Centre de formation et d'expérimentation agronomique de Saco. (PH. DR)

don de plants de Saco au gouvernement s'inscrit dans les préparatifs de l'opération "Un jour, un million d'arbres" qui se tiendra sur toute l'étendue du territoire, le 15 novembre, Journée nationale de la paix. A travers cette opération, le gouvernement veut impliquer

toutes les populations, les jeunes, les femmes, les adultes et le secteur privé à poser une action de reboisement – planter au moins un arbre – partout sur l'étendue du territoire national. Un grand défi qui est à la hauteur des ambitions du gouvernement.

En effet, celui-ci a pris l'engagement de reconstituer le couvert forestier. L'objectif, à travers la nouvelle politique forestière adoptée à cet effet en mai 2018, est de faire en sorte qu'au moins 20% du territoire national soit recouvert de forêt à l'horizon 2020. La couverture

forestière actuelle étant de 10% à peine. La forêt ivoirienne a été fortement dégradée, passant de 16 millions d'hectares dans les années 1960 à environ 3 millions d'ha aujourd'hui. Les actions anthropiques en sont les principales causes, avec en ligne de

viser l'agriculture extensive. D'où l'implication des acteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie dans les actions de reconstitution du couvert forestier. En tout cas, le groupe Barry Callebaut se montre très engagé dans ce domaine. Chaque année, il met à la disposition du gouvernement au moins 300 000 plants. Sans oublier qu'il est signataire de l'Initiative cacao et forêts qui vise à extraire la déforestation de la chaîne de valeur cacao, à travers notamment l'agroforesterie. Son centre de Tiassalé se veut un centre intégré où les personnels de coopératives sont formés, où les meilleures techniques de production horticole peuvent être vulgarisées et où des essais agronomiques sont pratiqués. Cette année, selon son manager, Alexandre Kaminski, ce centre a produit et distribué quelque 320 000 arbres sur l'ensemble du territoire. Le directeur général de Saco, Loïc Biarreau, a réaffirmé l'engagement de son groupe en précisant qu'il s'inscrit dans la durabilité. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN



## TABLEAU DES SERVICES AVEC SITES DE RELOCALISATION ET DATES D'ARRET DES ACTIVITES



### FERMETURE DU CHU DE YOPOUGON

SERVICES	SITES DE RELOCALISATION	ARRET DES ADMISSIONS
1 BLOCS OPERATOIRES	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	21/10/2019 à 15 H 30
2 URGENCES/ REANIMATION	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	21/10/2019 à 15 H 30
3 LABORATOIRE CENTRAL	- INSTITUT PASTEUR ADIOPODOUME	25/10/2019 à 15 H 30
4 IMAGERIE MEDICALE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE - CHU BOUAKE	25/10/2019 à 15 H 30
5 CONSULTATIONS ADULTES/ CONSULTATIONS MERE-ENFANT	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE - CHU BOUAKE	31/10/2019 à 15 H 30
6 ORL	- ACADEMIE REGIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA MER - HÔPITAL ABOBO NORD	21/10/2019 à 15 H 30
7 NEONATOLOGIE	- CS BEAGO (YOPOUGON)	Reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux de relocalisation
8 NEPHROLOGIE PEDIATRIQUE	- INSP ADJAME	Reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux de relocalisation
9 GYNECOLOGIE CBSTETRIQUE	- FSUCOM WASSAKARA - HG D'ABOBO NORD - HG ANYAMA	21/10/2019 à 1 6 H 30
10 TRAUMATOLOGIE/ CHIRURGIE GENERALE ET DIGESTIVE	- CHU COCODY - HOPITAL D'ABOBO NORD - CHU ANGRE - HG MARCORY - HG TREICHVILLE	21/10/2019 à 15 H 30

		-HÔPITAL ST JEAN BAPTISTE DE BODO
11 CHIRURGIE PEDIATRIQUE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30
12 NEPHROLOGIE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - HMA	21/10/2019 à 16 H 30
13 HEMATOLOGIE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	21/10/2019 à 16 H 30
14 NEUROLOGIE	- CHU TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30
15 NEUROCHIRURGIE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - DISP DU PONT (TREICHVILLE)	Reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux de relocalisation
16 DIABETOLOGIE	- CHU COCODY - HMA - ACADEMIE REGIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA MER (CONSULTATIONS)	21/10/2019 à 16 H 30
17 PEDIATRIE MEDICALE	- CHU TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30
18 EXPLORATIONS FONCTIONNELLES	- CHU COCODY (2ème ETAGE) - FACULTE DE MEDECINE	25/10/2019 à 16 H 30
19 ODONTOLOGIE	- WASSAKARA - AUTRE SITE YOPOUGON	25/10/2019 à 16 H 30
20 MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	- SUR PLACE (AMBULATOIRE) - CHU COCODY (HOSPITALISATIONS)	25/10/2019 à 16 H 30
21 MEDECINE GASTRO	- HOPITAL GENERAL D'ABOBO NORD - CHU ANGRE	21/10/2019 à 16 H 30
22 MEDECINE DU TRAVAIL	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	25/10/2019 à 16 H 30
23 PHARMACIE ET STERILISATION	- CHU COCODY	31/10/2019 à 16 H 30

# Action de l'État en mer

## L'État renforce ses moyens d'action juridique

L'exercice organisé par le Sepci-Aem et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc), avec l'appui du projet de soutien à la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique de l'Ouest (Swaims), a été financé par l'Union européenne (Ue).

**A** bord du navire militaire français « La Somme », des agents d'application de la loi, notamment neuf magistrats, un gendarme, un policier et un représentant du Secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'État en mer (Sepci-Aem), ont pris part

à un exercice pratique de renforcement des capacités les 7 et 8 novembre. Il a consisté en une traversée entre le Ghana (port de Tema) et la Côte

d'Ivoire. Au cours de ce déplacement de 24 heures, les participants ont été soumis à des exercices de contrôle et de procédures d'intervention relatifs à

la lutte contre la piraterie maritime. Ils ont été « au cœur des réalités de la scène de crime et des conditions de vie et de travail des marins », comme l'a confié hier, Diakité Mamadou, avocat général au parquet général, près la Cour d'appel d'Abidjan, de retour à la base navale du Plateau. C'est un exercice qui a été organisé par le Sepci-Aem et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc) avec l'appui du projet de soutien à la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique de l'Ouest (Swaims), et financé par l'Union européenne (Ue).

Aussitôt de retour, la délégation s'est rendue à la Primature (au Plateau) où, en présence de plusieurs structures, le ministère de la Justice, la Primature, la Cedeao, le Port autonome d'Abidjan, la Douane, l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, une conférence de presse a eu lieu. Cet exercice intervient à la suite du procès fictif sur la piraterie maritime organisé à Abidjan en juin dernier. L'idée, pour les organisateurs étant de renforcer les capacités juridiques des agents d'application de la loi dans le secteur maritime qui représente plus de 90% des échanges dans le monde, et de leur permettre de faire efficacement face aux menaces qui pèsent sur ce secteur : trafic de drogue, trafic illégal d'armes, actes de piraterie et de vol à main armée, passagers clandestins, soutage illicite, pêche illégale non déclarée et non réglementée, déversement de déchets toxiques, etc. Le Golfe de Guinée n'échappe pas à ces menaces. Le 4 novembre dernier, un navire battant pavillon grec a été attaqué au matin dans les eaux togolaises par des individus armés. L'attaque a fait un blessé et quatre personnes prises en otages, selon rfi.fr. Aujourd'hui, soutient Abroulaye

Fofana, au Secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'État en mer, cette région « est perçue comme la plus dangereuse au monde », où « ¾ des incidents » s'y déroulent. Il y a urgence pour les administrations, mais également les États de conjuguer leurs efforts pour mettre fin à cette situation, estime-t-il. Une situation que partagent Siri Bjune et Hadrien Maillard, respectivement programme officer à l'Onudc et chef de section à l'Ue. Ils estiment qu'il est nécessaire de punir les infractions, ce qui n'est pas forcément le cas en raison des législations qui ne sont pas toujours adaptées dans les pays. La Côte d'Ivoire, dans ce secteur, a fait d'énormes avancées. Les statistiques du Bureau maritime international (Bmi) montrent que les actes de piraterie dans le Golfe de Guinée ont dépassé ceux commis dans le très surveillé bassin somalien. 966 marins, selon le Bureau, ont été victimes d'attaques dans cette région contre 841 dans le bassin somalien en 2012. En 2014, les statistiques maritimes indiquaient 41 cas de piraterie dans le Golfe de Guinée dont trois en Côte d'Ivoire. « L'impact global de ces actes de piraterie pourrait atteindre environ 1000 milliards de FCfa », déclarait Daniel Kablan Duncan, alors Premier ministre. Abroulaye Fofana va loin en parlant de « plusieurs milliards de dollars ». L'État, ayant compris la menace, ne cesse de renforcer les capacités tant sur le plan juridique qu'opérationnel de ses administrations dont la marine nationale, sans oublier la mise en place d'un Secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'État en mer, dont les activités sont coordonnées par le chef du gouvernement ■

ANOH KOUAO

### Tendance

**ÉLECTRICITÉ** • Alexis Kouassi, chef du service audit de la Cie, a dénoncé l'ampleur de la fraude sur l'électricité en Côte d'Ivoire, qualifiant le phénomène de «vrai mafia qui s'étend jusque dans les quartiers huppés». C'était au cours d'un panel organisé dans le cadre du Salon Origi.

Alexis Kouassi estime les pertes liées à la fraude à un montant équivalent aux ressources financières nécessaires pour électrifier 500 villages par an. En outre, la fraude est à l'origine des baisses de tension dans les quartiers et bien d'autres désagréments subis par les abonnés. Aussi appelle-t-il la population à collaborer avec la Cie pour lutter efficacement contre les fraudeurs. Les témoins d'acte de fraude peuvent le dénoncer à la Cie ■



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



Don TF 210015030620

---

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
POUR LA SELECTION D'UN CHARGE DE PROJETS SPECIALISE DANS LES DOMAINES  
TECHNIQUE ET PRODUCTION POUR APPUYER L'ADCI DANS LE SUIVI DE LA MISE EN  
ŒUVRE DES ACTIVITES DE RESTRUCTURATION ET DE MISE A NIVEAU DES  
ENTREPRISES INDUSTRIELLES ACCOMPAGNEES DANS LE CADRE DU PNRMN**

Numéro de l'avis : 015 /PARCSI/CI/2019

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu du Fonds Africain de Développement, dans le cadre du **Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI)**, un Don d'un montant de dix millions (10.000.000) d'unités de compte (UC). Une partie du montant de ce don sera utilisée pour la rémunération des prestations de service dans le cadre de la mobilisation d'un **Chargé de projets spécialisé dans les domaines technique et production** pour appuyer l'ADCI dans la réalisation de ses missions.

Le présent avis d'appel à candidature a pour objectif d'inviter les personnes intéressées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services visés.

**1. PROFIL ET EXPERIENCE DU CONSULTANT REQUIS.**  
Les candidats devront répondre au profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (bac+5 minimum), Ingénieur généraliste, Ingénieur de spécialités, Ingénieur des techniques agro-alimentaires ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans en entreprise dans une direction technique et / ou de production.
- Maîtriser parfaitement l'outil informatique, notamment les logiciels de gestion de la production et / ou de maintenance (citer les logiciels maîtrisés).

**N.B :** Être titulaire d'un diplôme universitaire complémentaire en Management, Marketing, Finances ou équivalent serait un atout (Master, DESS ou équivalent)

**2. ACTIVITES ET TACHES**

Sous la supervision de la Direction des opérations de l'ADCI, le chargé de projet devra :

- constituer et analyser les bases de données entreprises pour identifier les entreprises éligibles au PNRMN
- participer aux actions de ciblage démarchage et au recrutement des entreprises cibles ;
- participer à la rédaction de rapports de pré-diagnostic des entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le PNRMN pour valider leur éligibilité ;
- élaborer les TDR pour le recrutement des Consultants / Experts techniques nécessaires pour la conduite des actions / missions identifiées
- procéder à l'évaluation des CV des Consultants / Experts techniques pour enrichir la base de données

des consultants / Experts techniques pouvant être mobilisés pour conduire les missions ;

- procéder à l'évaluation des dossiers techniques présentés par les Consultants / Experts participant au processus de sélection pour leur recrutement ;
- Suivre la mise en œuvre des actions / missions techniques de mise à niveau sur le terrain ;
- lire et enrichir les rapports élaborés par les Consultants / Experts mobilisés ;
- évaluer les résultats des missions engagées (à mi-parcours et à la fin des missions) par rapport aux résultats attendus mentionnés dans les TDR ;
- faire un reporting mensuel des activités menées pour la Direction des Opérations.

**3. DUREE DU CONTRAT**

La durée totale de la mission est de douze (12) mois à compter de la date de démarrage.

**4. CONDITIONS GENERALES DU RECRUTEMENT**

Le candidat fournira un dossier de candidature en quatre (4) exemplaires (1 original + 3 copies) comprenant une lettre de motivation et tous les éléments permettant de vérifier sa qualification, il s'agit notamment, de CV, des copies des diplômes et des attestations de travail des postes antérieurement occupés.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les **termes de références et/ou autres informations complémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures à 17 heures (heures locales).**

Les **candidatures** doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessous au plus tard le **22 novembre 2019, à 10 heures 00 minute**, et porter la mention « Appel à candidature pour le recrutement d'un Chargé de projets spécialisé dans les domaines technique et production pour appuyer l'ADCI ».

L'adresse de dépôt à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au  
Renforcement de la Compétitivité  
du Secteur Industriel, sise à Cocody les Deux-  
Plateaux – Quartier Saint-Jacques,  
Abidjan-Côte d'Ivoire -BP V 142/143 ABIDJAN  
Numéro de téléphone : (225) 22 51 51 90/98  
Email :  
m.parsci@industrie.gouv.ci / adolye2006@yahoo.fr**

Energie, mines et eau

# Titilo Nazaire, nouveau président de l'Uaseme

L'Union ouest-africaine des syndicats de l'énergie, des mines et de l'eau, à l'issue du 4<sup>e</sup> congrès, a élu un nouveau président.

L'Union ouest-africaine des syndicats de l'énergie, des mines et de l'eau (Uaseme) était en congrès à Bingerville pour plancher sur le thème : « L'Uaseme, outil d'intégration et d'échange face aux enjeux des ressources naturelles et risques de réformes institutionnelles ». Les assises du 4<sup>e</sup> congrès ont été ouvertes officiellement le vendredi 8 novembre pour prendre fin le samedi 9 novembre au Centre des métiers de l'électricité à Bingerville, en présence du directeur général de Cie/Sodeci, Amadou Bakayoko, des représentants des centrales syndicales et des partenaires du secteur. À l'issue des travaux, un nouveau président a été porté à la tête de l'Uaseme, en la personne de l'Ivoirien Titilo Nazaire, secrétaire général du SY.N.A.CIE. Ce congrès qui a réuni les travailleurs des secteurs de l'électricité et de l'eau notamment du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Togo, du Sénégal, selon Kouadio Koffi

N'Da, président du comité d'organisation, avait pour but de consolider les acquis de l'Uaseme en la positionnant comme un outil capable d'apporter des solutions durables dans la transition économique et sociale. La rencontre vise également à encourager la solidarité entre les syndicats membres et entretenir des relations amicales avec toutes les organisations syndicales africaines et internationales, sauvegarder les intérêts économiques, juridiques et moraux de ses membres, prendre toutes les mesures nécessaires d'organisation et de propagande à élargir le cercle des adhérents. Pour le directeur général de Cie/Sodeci, Amadou Bakayoko, ce congrès vient à point nommé parce qu'il permet à chacun de partager ses idées. C'est pourquoi, il a exhorté l'ensemble des congressistes à se fédérer autour du dialogue et du partage même si quelquefois, les regards sont opposés. « Il est évident que nous regardons parfois dans des directions opposées, mais à la fin,

nous sommes tous dans un même bateau. Il faut donc l'emmener à bon port. Je souhaite un dialogue gagnant-gagnant », a-t-il affirmé. Et d'inviter les uns et les au-

tres à partager les informations à travers la communication pour relever davantage les défis du futur. Escoffier Jean-Paul, conseiller fédéral, représentant la Fédération nationale des

mines et de l'énergie (Fnme) de France, par ailleurs invité spécial des congressistes, a, quant à lui, exhorté les syndicalistes à la réflexion « pour prôner la solidarité pour un syndicalisme fort dans la

prise des décisions, afin de dégager des perspectives pour que le salarié puisse bénéficier des fruits de son travail » ■

JEAN BAVANE KOUIKA



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE



Don TF 2100155030620



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE  
ENTREPRISE INDUSTRIELLE DU SECTEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE « FIBRIVOIRE »  
DANS L'ELABORATION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT DES LIGNES DE  
PRODUCTION ET D'IMPLANTATION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION**

**Numéro de l'avis : 018 /PARCSI CI-AMI/2019**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu du Fonds Africain de Développement, dans le cadre du **Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI)**, un Don d'un montant de dix millions (10.000.000) d'Unités de Compte (UC). Une partie du montant de ce don sera utilisée pour la rémunération des prestations de service de consultants Firms pour l'accompagnement d'une entreprise industrielle du secteur de l'agro-industrie dans l'élaboration d'un plan d'aménagement des lignes de production et d'implantation des équipements de production.
2. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants Firms compétents pour assister l'entreprise dans l'élaboration d'un plan d'aménagement de ses lignes de production et d'implantation de de ses équipements.

**La durée totale de la mission est de trois (3) mois à compter de la date inscrite sur l'ordre de service de démarrage qui sera transmise au consultant en raison de 30 hommes-jours.**

3. La Cellule d'Exécution du PARCSI invite les Consultants Firms admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, soit individuellement ou en groupement
4. Les consultants Firms intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées, notamment

**Avoir réaliser un nombre minimum de trois (3) missions d'accompagnement similaires (Implantation de lignes/d'unité de production et organisation des ateliers au profit des entreprises industrielles (Citer des références précises) (joindre les attestations de bonne exécution ou certificats de services faits des missions citées) – les années de réalisation, les coûts, nom du/des client (s) et adresse/téléphone,**

5. Les consultants seront sélectionnés à l'issue de l'examen des dossiers, conformément aux « règles et procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, révisée en juillet 2012.
6. Les consultants firms intéressés peuvent obtenir les termes de références et/ou autres informations complémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures à 17 heures (heures locales).
7. Les expressions d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés en version française et en quatre (4) exemplaires dont un (1) original ou en version électronique, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 novembre 2019, à 10 heures 00, et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet pour l'accompagnement d'une entreprise industrielle du secteur de l'Agro-industrie dans l'élaboration d'un plan d'aménagement des lignes de production et d'implantation des équipements de production ».

L'adresse de dépôt et d'ouverture à laquelle il est fait référence ci-dessus est :  
**Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel, sise aux II-Plateaux – Saint-Jacques, Abidjan-Côte d'Ivoire**  
**BP V 142-143 ABIDJAN**  
**Numéro de téléphone : (225) 22 51 51 90/22 51 51 98**  
**Email : m.parcsci@industrie.gouv.ci/adolye2006@yahoo.fr**

## Digitalisation du secteur privé Des patrons d'entreprise donnent des clés pour rentabiliser leur business

La maison de la Pme-Sgi a servi de cadre récemment à un partage d'expériences entre des responsables du secteur privé, à travers la 5<sup>e</sup> édition de la plateforme Entrepreneur Comer, initiée par le fonds d'investissement dédié à l'accompagnement des Pme et start-up ivoiriennes, Comoé Capital. Autour du thème « Réinventer son modèle d'affaires par le numérique », les panélistes du jour, à savoir Céline Mansuy, directrice communication et développement durable chez Lafarge Holcim Côte d'Ivoire, Doungnan Coulibaly, entrepreneur, fondateur de Yatoo, Sophia Le Hajaj Gnessounou, cofondatrice des Adicomdays et Franck Bassa, Hub manager chez Intouch Côte d'Ivoire, ont présenté la digitalisation

comme une opportunité dont les entreprises devraient se servir pour renforcer leur positionnement sur leurs marchés traditionnels, ou pour se positionner sur de nouveaux segments. La transformation digitale, selon eux, requiert une préparation en termes d'équipements, de ressources humaines de transformation non seulement, mais aussi, l'intégration du numérique dans les usages des entreprises. De leur avis, cette intégration doit se faire progressivement d'autant plus qu'elle vient bousculer les habitudes du personnel des entreprises et des consommateurs. Ils admettent toutefois que la rentabilité ne sera pas immédiate. D'où des projets sur le moyen et long terme ■

DAVID YA

# Sommet extraordinaire de la Cedeao Les grandes décisions de Niamey

Les dirigeants de la sous-région se sont retrouvés, hier, au Niger, pour plancher, en grande partie, sur la crise en Guinée-Bissau

Niamey, la capitale du Niger, sera-t-elle le point de départ de la normalisation de la vie en Guinée-Bissau engluée, une fois encore, dans une crise ? Hier, au Palais des congrès, les Chefs d'État et de gouvernement de la sous-région, dont le Président Alasane Ouattara, ont arrêté un certain nombre de mesures pour éviter à la Guinée-Bissau une guerre civile. Les leaders de la sous-région ont condamné les décisions du Président bissau-guinéen, Jose Mario Vaz, qui, contre tout attente, a pris un décret, le 28 octobre, pour limoger le Premier ministre Aristides Gomes et son gouvernement et nommer une nouvelle équipe gouvernementale. Pour les Chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao, cela est contraire aux dispositions de la 55<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenue à Abuja, en juin. "La Conférence se félicite du bon déroulement des élections législatives du 10 mars, après plusieurs reports. Elle prend note de l'évaluation de la situation faite par le comité ministériel de haut niveau, à l'issue de sa visite à Bissau, le 19 juin, dans le but de mettre fin à l'impasse politique après ces législatives. La

Conférence se félicite de la publication d'un décret par SEM. Jose Mario Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, fixant la date de l'élection présidentielle au 24 novembre. Elle salue également la promulgation d'un décret présidentiel portant nomination de M. Aristides Gomez comme Premier ministre. La Conférence appelle instamment à la mise en place d'un nouveau gouvernement, au plus tard, le 3 juillet. Au regard de la situation actuelle liée à l'expiration du mandat du Président de la République, le 23 juin, et à l'absence d'un gouvernement et sur la base du consensus auquel sont parvenus les acteurs politiques, les décisions ci-après ont été prises. Le Président procédera à la signature du décret de nomination du gouvernement avant le 3 juillet, sur la base de la proposition faite par le Premier ministre. Le gouvernement s'engagera notamment dans la préparation de l'élection présidentielle du 24 novembre. Un nouveau procureur général sera nommé sur la base d'un consensus avant le 3 juillet. Le Président restera en fonction jusqu'à la prochaine élection présidentielle et la gestion des affaires gouvernementales sera entièrement conduite par le



Les Chefs d'État de la Cedeao engagés à trouver une issue favorable à la crise en Guinée-Bissau. (PH : DR)

gouvernement nouvellement constitué, conformément à la Constitution de la Guinée-Bissau", peut-on lire dans le communiqué final de la rencontre de juin, à Abuja. À Niamey, les Chefs d'État et de gouvernement ont donc fait le constat que le Président Mario Jose Vaz ne s'est pas

conformé à cette disposition. Ils ont exigé la démission immédiate du gouvernement de Faustin Imbali sous peine de sanctions individuelles. Ils ont demandé au président de la Commission de la Cedeao, Jean-Claude Kassi Brou, de dresser la liste des personnes qui entravent le processus électoral en cours afin qu'elles soient sanctionnées immédiatement. Ils ont réaffirmé leur soutien au Premier ministre de consensus, Aristides Gomes. Et ont aussi décidé de renforcer la mission de la Mission de la Cedeao en Guinée Bissau (Ecomib). Ils ont également

instruit Jean Claude Brou de prendre toutes les dispositions utiles pour accompagner le processus électoral en cours en Guinée-Bissau. La date du 24 novembre retenue pour la présidentielle dans ce pays a été confirmée par la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao. Ils ont rappelé à Jose Mario Vaz qu'il est un Président par intérim et que toutes les décisions qu'il prend doivent être contresignées par le Premier ministre, conformément à la Constitution de son pays. Une mission composée des Présidents de la Côte d'Ivoire, du

Nigeria, du Niger, du Ghana, de la Guinée et de la Gambie se rendra incessamment en Guinée-Bissau pour porter le message de la Cedeao. Un autre point s'est invité à cette rencontre extraordinaire, celui de la fermeture des frontières entre le Bénin et le Nigeria. Depuis le 20 août, le Nigeria a fermé sa frontière avec le Bénin. Une rencontre tripartite est prévue à ce sujet, le 14 novembre, entre ces deux pays et le Niger ■

ÉTIENNE ABOUA

ENVOYÉ SPÉCIAL À NIAMEY

## Éviter la guerre civile à la Guinée-Bissau

Les Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) se sont réunis, hier, à Niamey, capitale du Niger. Cette rencontre extraordinaire, en partie consacrée à la crise en Guinée-Bissau, a montré leur volonté d'avoir un espace en paix. Certains observateurs, on ne sait pour quelle raison, parlent d'ingérence. Pour nous, c'est une ingérence utile. Car il s'agit d'éviter à un pays de la sous-région une guerre civile aux conséquences dévastatrices. "Si nous avons pris la décision de convoquer ce sommet extraordinaire, c'est parce que la Guinée-Bissau, un État membre, vit actuellement une situation de crise politique institutionnelle grave, avec des conséquences désastreuses pour

ce pays et pour notre sous-région", a indiqué dans son discours d'ouverture, le Chef de l'État nigérien, Issoufou Mahamadou, président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao. Même son de cloche pour le président de la Commission de l'organisation sous-régionale, Jean-Claude Kassi Brou, pour qui il y a des risques d'affrontement entre "forces loyalistes et non loyalistes, avec une possible intervention de celle de la Cedeao déployée sur place." Il s'agit, a-t-il ajouté, d'éviter "tout simplement une guerre civile, tout en assurant la poursuite du processus électoral déjà entamé pour combler le vide constitutionnel". La Cedeao, il faut le rappeler, déploie, depuis 2015, beaucoup d'énergie pour éviter le pire en Guinée-Bissau permanemment en crise. "La

crise politique que la Guinée-Bissau traverse n'est pas nouvelle. Je voudrais rappeler que la Cedeao s'est beaucoup investie, depuis 2015, pour y soutenir la normalisation socio-politique et garantir la paix et la sécurité. Dans le cadre de ces efforts, notre Conférence a procédé à de nombreuses médiations et pris plusieurs décisions, conformément à la feuille de route de l'accord de Conakry d'octobre 2016. La mise en œuvre de ces différentes décisions et le soutien technique et financier de la Cedeao et des autres partenaires régionaux et internationaux ont permis d'aboutir aux élections législatives du 10 mars 2019", a fait savoir le président en exercice de la Cedeao. Il faut conjuguer les efforts pour aider la Guinée Bissau à surmonter cette énième crise. ■

E. ABOUA



Le Président Ouattara, lors du sommet. (PH : DR)

# Après le sommet extraordinaire de la Cedeao Ouattara est rentré hier

Le Chef de l'État, après avoir pris part, aux côtés de ses homologues, à cette rencontre hautement importante, a regagné la capitale économique.



Le Président Ouattara accueilli par les membres du gouvernement avec, à leur tête, le vice-Président Daniel Kablan Duncan. (PH : HONORÉ BOSSON)

flexions sur la situation qui prévaut en Guinée Bissau. Le pays, avant l'élection présidentielle prévue le 24 novembre prochain, est secoué par une crise suite, entre autres,

au limogeage du Premier ministre par le Président Jose Mario Vaz ■

HERVÉ ADOU

## Dernier hommage à Zan Bi Goï

### Le député fait officier dans l'ordre national



Zan Bi Goï Ferdinand, député de la circonscription de Zuénoula, décédé le 5 septembre, a été fait officier dans l'ordre national, au nom du Président de la République par Amadou Soumahoro, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. C'était, hier, lors du piquet d'honneur organisé en hommage à l'illustre disparu, à la salle des pas perdus de l'hémicycle. Moment solennel et plein d'émotions, des députés et sénateurs accompagnés des représentants du Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec) et de la secrétaire d'Etat Mys Belmonde Dogo se sont tour à tour inclinés devant la dépouille. C'était la consternation et la douleur qui se lisaient sur le visage des personnalités présentes et de celles des membres de la famille biologique du député, ingénieur agronome de formation. Dans cette atmosphère lourde, Christophe Tchao, président de la Commission des Affaires Judiciaires et Juridiques du parlement de la Cedeao a exprimé la compassion de ses pairs et ses condoléances à l'Assemblée nationale ivoirienne, ainsi qu'à son président et à la famille du disparu. Le décès de Zan Bi Goï, dir-t-

il, a plongé tout le parlement Ouest-africain dans la douleur tant il était apprécié de par son charisme qu'il dégageait lors des sessions. « Il était engagé dans la cause sous-régionale et gardait toujours le sourire et avait la sympathie de ses collègues », a-t-il informé. Ce qui, poursuit-il, lui a valu le poste de Rapporteur principal de la commission des Affaires juridiques et judiciaires. Avec dévouement, précise le député togolais, Zan Bi Goï a assumé cette responsabilité. Au nom des députés ivoiriens et de la famille du défunt, Touré Aya Virginie, député d'Oumé et Guépahou commune et Sous-préfecture et Eric Atchédan ont retracé le parcours politique et professionnel de Zan Bi Goï Ferdinand. Ils se sont dit fiers de ses empreintes laissées dans la grande famille politique du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp). Après l'oraison funèbre, la dépouille du député a été conduite à son domicile, à Cocody-Riviera, avant le départ pour Zuénoula où auront lieu la veillée traditionnelle, la messe de requiem à la paroisse Sainte Marie de Zuénoula et l'inhumation au cimetière de ladite localité ■

H. ADOU

## Élections générales

### La Cedeao prête à accompagner l'institution

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) apporte son soutien à Ibrahim Coulibaly-Kuibiert, président de la Commission électorale indépendante (Cei). Hier, l'ambassadeur Babacar Carlos M'Baye, le représentant résident de cette organisation intergouvernementale ouest-africaine, a affiché sa volonté d'accompagner la Cei dans la perspective des élections à venir, au sortir d'une audience au siège de la commission, aux II Plateaux. « (...) Il était naturel pour moi de venir voir la Cei dans sa nouvelle composition pour réaffirmer notre attachement, notre collaboration à cette institution et faire part à son premier responsable de notre disponibilité à travailler au renforcement de cette collaboration. Je me réjouis d'avance de la nouvelle collaboration que nous allons avoir avec la Cei », s'est-il félicité.



Le président de la Cei, Ibrahim Coulibaly-Kuibiert et le Représentant résident de la Cedeao, l'ambassadeur Babacar Carlos M'Baye ont affirmé leur volonté de travailler ensemble. (PH : DR)

Le représentant résident de la Cedeao en Côte d'Ivoire a fait savoir que sa démarche s'inscrit dans le champ d'action de la Cedeao d'accompagner les États ouest-africains à travers

coupée par le Vice-président de la République, Daniel Kablan Duncan. La deuxième personnalité du pays, pendant l'accueil, avait à ses côtés le Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille d'État, Amadou Gon Coulibaly. Le ministre auprès du Président de la République chargé des Relations avec les Institutions de la République, Gilbert

Koné Kafana, celui du Commerce, et de l'Industrie, Souleymane Diarassouba et la Secrétaire d'État chargée de l'Autonomisation de la Femme, Mys Dogo Beimonde étaient aussi présents. Pour rappel, le Président de la République et ses pairs de la Cedeao se sont réunis dans la matinée d'hier, à Niamey, au Niger, pour mener des ré-

leurs organismes et institutions chargés de l'organisation des élections paisibles, crédibles et consensuelles. « La Cedeao travaille en étroite collaboration avec les administrations pri-

viées, les partis politiques, les institutions en charge de la supervision, de l'organisation des élections. Dans l'élan de cet accompagnement et de cette collaboration, les Cei occupent une place importante qui dépasse même le cadre national parce qu'il arrive très souvent que la Cedeao fasse appel à des membres des commissions électorales pour les envoyer en observation pour des élections qui se passent ailleurs », a-t-il expliqué. Avant de préciser que l'organisation intergouvernementale de l'Afrique de l'Ouest qu'il représente en terre ivoirienne, travaille avec les commissions électorales indépendantes pour les encourager à collaborer entre elles, à échanger les bonnes pratiques en vue de contribuer à l'enracinement de la bonne gouvernance, la démocratie dans la région ouest-africaine ■

K. MAMADOU

# Consolidation de la paix L'Onu félicite la Côte d'Ivoire

Une délégation de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies a échangé avec le ministre ivoirien des Affaires étrangères et ses collaborateurs

Le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire satisfait l'Onu. En témoigne la réaction d'une délégation de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies qui a félicité hier, les autorités ivoiriennes, au cours d'une séance de travail, à la salle polyvalente du ministère des Affaires étrangères au Plateau. Guillermo Fernandez, au nom des membres, a salué l'exemple réussi de la Côte d'Ivoire. «*Votre pays est un exemple. Notamment dans les pays du Fleuve Mano*», a-t-il fait remarquer.

La délégation onusienne a évoqué, par ailleurs, le processus électoral, actuellement en cours en Côte d'Ivoire. Les membres ont affirmé, en effet, que les Nations Unies seront aux côtés du gouvernement ivoirien, pour l'appuyer et lui permettre de sortir la tête haute des prochains scrutins électoraux, principalement en ce qui concerne la présidentielle de 2020.

Le ministre Amon Tanoh, en charge des Affaires étrangères, a pour sa part informé ses hôtes sur la manière dont la



La délégation onusienne ont posé pour la postérité compte apporter son expertise pour la réussite des scrutins électoraux. (PH : SÉBASTIEN KOJASSI)

Côte d'Ivoire a géré son processus de consolidation de la paix. Ce qui lui a permis de «renouer rapidement avec la croissance économique», saluée partout, dans le monde entier. Le ministre, en s'ap-

puyant sur des processus de sortie de crise, tels que le Ddr et le Rss, a fait remarquer que la «Côte d'Ivoire a compris qu'il fallait financer ces programmes sur fonds propres». Amon Tanoh s'est en outre ap-

pesanti sur la cohésion sociale. Pour lui, cet autre processus est plus long que la consolidation de la paix. «Le processus de cohésion sociale est plus long», a-t-il souligné, en indiquant que le gouvernement

ivoirien met les bouchées doubles pour que le processus prenne forme au fil des jours. «Le gouvernement fait toujours montre de sa bonne foi», a-t-il affirmé. Le premier responsable de la

diplomatie ivoirienne s'est voulu rassurant pour les futures élections. Il a fait savoir que, hors du pays, l'impression qui se dégage, c'est que la tension, au niveau politique, semble assez vive. «2020 ravive les passions, 2020 inquiète ? Que non !», a-t-il rassuré. «Vous vous rendez compte que la paix règne en Côte d'Ivoire. Il n'y a aucune tension. Peut-être que les hommes politiques donnent l'impression. Mais il n'en est rien», a-t-il insisté.

La Commission de consolidation de la paix, créée en 2005 par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, est un «organisme consultatif intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies». Elle soutient les efforts de paix dans des pays engagés dans le processus de sortie de crise. En proposant notamment «des stratégies intégrées pour la consolidation de la paix et le relèvement d'après conflit». Sa délégation présente actuellement en Côte d'Ivoire a entamé une mission dans les pays du fleuve Mano ■

MARCEL APPENA

## Fin de mission de l'ambassadeur sénégalais La Côte d'Ivoire et le Sénégal célèbrent leur coopération

Un dîner a été organisé en l'honneur de l'ambassadeur du Sénégal, en fin de mission en Côte d'Ivoire. Cette cérémonie qui a eu lieu dans la soirée du jeudi 7 novembre, au sein du ministère des Affaires étrangères, a été l'occasion pour les deux pays de montrer que leurs relations sont au beau fixe. «*Votre mission en Côte d'Ivoire, vous l'avez accomplie avec beaucoup de succès*», a d'emblée félicité le ministre Amon Tanoh. «*Vous avez affiché votre ambition de mettre à profit votre séjour en Côte d'Ivoire pour développer et raffermir davantage les relations fraternelles entre nos deux pays*», a ajouté le chef de la diplomatie ivoirienne, avec à l'appui des exemples au niveau social, politique et économique.

«*Votre action sur le terrain a largement consolidé l'intégration de la forte communauté sénégalaise établie ici depuis des décennies*», a affirmé le ministre Amon Tanoh, qui a salué le fait que le diplomate



Le diplomate Abdou Lahad Sourang (à gauche) a été honoré par la Côte d'Ivoire. (PH : SÉBASTIEN KOJASSI)

sénégalais n'ait mené aucun effort pour aller à la rencontre de ses compatriotes sur le terrain. Il a salué la parfaite harmonie qui règne entre les peuples frères du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Le ministre est en outre revenu

sur les différentes visites que les deux Chefs d'Etat ont effectuées au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Pour le ministre Amon Tanoh, au cours de ces visites, le diplomate Abdou Lahad Sourang a eu à jouer un rôle prépondérant. Il a fait savoir

qu'à ces occasions, les deux dirigeants ont affirmé leur volonté d'aller loin dans les relations qu'entretiennent leurs nations.

Le diplomate sénégalais a salué les belles performances économiques de la Côte d'Ivoire. Il a mis en exergue la coopération exemplaire que connaissent les deux pays, mise en route par les pères-fondateurs de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Il a ajouté que les Présidents Alassane Ouattara et Macky Sall, «dignes héritiers des pères fondateurs», poursuivent aujourd'hui, «avec détermination», leurs œuvres.

L'ambassadeur du Sénégal était en fonction en Côte d'Ivoire depuis 2013. Avant, de 1987 à 1993, il a avait servi en qualité de secrétaire au sein de l'ambassade du Sénégal. Le diplomate part de la Côte d'Ivoire, en tant que commandeur de l'ordre national de la Côte d'Ivoire. Il a été décoré dans cet insigne au cours du dîner en son honneur ■

MARCEL APPENA

## Collectivités territoriales Plaidoyer pour l'implication des femmes dans le développement local

Anne-Désirée Ouloto a plaidé pour la cause des femmes. Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, elle a profité, jeudi, de l'ouverture officielle de la première édition du Salon des collectivités territoriales, pour inviter les autorités ivoiriennes à donner plus de places aux femmes dans la gestion de ces entités locales. «*A l'heure de l'émergence de la Côte d'Ivoire, l'équité entre les hommes et les femmes, conformément à leurs droits fondamentaux, doit demeurer au cœur des préoccupations de celles et ceux qui aspirent à la transformation de notre pays (...)* Je parle au nom des femmes députées, des femmes maires et sénateurs, afin de rappeler à

la conscience collective que c'est ensemble, homme et femme, que nous devons œuvrer à l'accélération du développement local», a-t-elle appelé.

Seule femme présidente de conseil régional en Côte d'Ivoire, Anne-Désirée Ouloto a déclaré que les femmes sont en droit de s'interroger sur la place qui leur est réservée au plan local et régional. Mieux, pour elle, celles-ci doivent prendre conscience de leur capacité à gérer, au même titre que les hommes, l'économie nationale, à planifier et à élaborer le développement. Anne-Désirée Ouloto s'est dit donc convaincue que le défi du développement passe par l'implication des femmes ■

KM

# Promotion du genre et protection de l'enfant

## Ramata Ly-Bakayoko : " La Côte d'Ivoire a ratifié plusieurs instruments internationaux "

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant était jeudi l'invitée de la tribune de l'Agence ivoirienne de presse (Aip). Nous publions l'intégralité de ses propos liminaires et sa conclusion.

**S**ous le leadership de S.E.M Alassane Ouattara, la Côte d'Ivoire s'est fermement engagée en faveur de la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes, de la protection de l'enfant et de la promotion de ses droits et de l'épanouissement du citoyen au sein de la famille. Le Gouvernement a ainsi mis en place un cadre réglementaire et juridique sur le plan national. La Côte d'Ivoire a ratifié plusieurs instruments internationaux et régionaux de promotion du genre et de protection de l'enfant. En ce qui concerne le genre, on peut citer la déclaration de Beijing en 1995, la Convention pour l'Élimination de toute forme de Discrimination à l'Égard des Femmes (Cedef) en 1995, la Résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité en 2000, la Charte Africaine des Droits de l'Homme avec son protocole facultatif relatif aux Droits des Femmes dit



PHOTOS : DR

Protocole de Maputo en 2012. Tous ces instruments exigent que les États intègrent la dimension genre comme un principe de droit et de bonne gouvernance. Concernant l'Enfant, la Côte d'Ivoire a ratifié la Convention des Droits de l'Enfant (Cde) créée en

1989 et ratifiée en 1991, la charte Africaine des Droits et du Bien-être des Enfants en 1989 ratifiée en 1994. Tous ses instruments engagent les États à respecter les droits de l'enfant, à savoir : le droit de vivre, le droit d'être soigné, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit

d'avoir des loisirs, etc. Le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Mffe) que j'ai l'honneur de diriger met en œuvre toute la politique du Gouvernement ainsi que tous les engagements internationaux pris par la Côte d'Ivoire pour promouvoir les droits de la femme, de la famille et de l'enfant.

### Conclusion

Ce fut un réel plaisir pour moi de participer à cette tribune de l'Agence ivoirienne de presse. Les questions touchant à la femme, à la famille et à l'enfant interpellent chacun de nous, pour plus d'engagement pour les droits de la femme, de la famille et de l'enfant. Le Gouvernement, pour sa part, est résolument engagé et est à l'œuvre pour que les familles en Côte d'Ivoire vivent dans l'harmonie, avec des femmes instruites et autonomes pour prendre soin de nos enfants, citoyens et relèves de demain ■

PROFESSEUR RAMATA LY-BAKAYOKO

## Gestion des conflits

### Des associations de victimes de violence formées

**L**e Mouvement ivoirien des droits de l'homme (Midh) a organisé, lundi et mardi derniers, un atelier à l'intention des associations de victimes, des leaders communautaires et Ong locales de défense des droits humains. L'objectif de ce séminaire, qui a eu lieu à Bouaké, était de former ces organisations et représentants des couches sociales sur la gestion des conflits et la prise en charge des victimes de violences sexuelles et de violences basées sur le genre. Les modules sur les instruments juridiques de protection des droits de la femme, l'art de la médiation, ont été dispensés lors de cette formation. Les participants, une trentaine environ, ont aussi bénéficié de cours pratiques sur les lois nationales en vi-



Les participants au séminaire organisé par le Midh ont salué cette initiative.

gueur. Dominique Oula, chargé de programme à la confédération des organisations des victimes de la crise ivoirienne, s'est félicité de ce séminaire qui permet de renforcer le savoir et les compétences en

termes d'aide, d'accompagnement des associations de victimes, des structures féminines et des leaders communautaires. Il a en outre déclaré que la formation a servi de cadre

de mesures de réparations prises par l'Etat pour assister les victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire ■

CHARLES KAZONY  
CORRESPONDANT RÉGIONAL

## Mes vérités

### Souvenons-nous

**C**oucou, après deux semaines d'absence pour cause de travail à l'étranger, nous reprenons notre rendez-vous hebdomadaire. Pour cette reprise, nous voulons replonger avec vous dans l'histoire récente de la Côte d'Ivoire. Pour parler de façon triviale, comme disait quelqu'un dans un cercle de discussion, "il n'y a plus de en 1930, il y a eu tel événement. Il n'y a plus d'histoire". Nous avons tous été témoins de ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire et de ce qui s'y passe. Alors souvenons-nous d'où nous venons. Ce n'est pas parce que le Président Ouattara et son équipe ont réussi la prouesse, en si peu de temps, de remettre la Côte d'Ivoire à flot que l'on doit avoir un comportement sot qui consiste à ne pas se saisir de l'histoire pour bien gérer notre présent et mieux appréhender notre futur. Souvenons-nous donc que nous avons connu plusieurs étapes avant l'embellissement d'aujourd'hui. Nous avons connu la crise fratricide entre les membres d'une même famille au sommet de l'État. L'ainé qui voulait le pouvoir à lui seul, alors que le père voulait une équipe pour lui succéder, a lancé une véritable machine à traque pour passer à la trappe le cadet. Celui-ci a dû partir pour éviter un emprisonnement certain. Mais au lieu de se concentrer sur le développement de la Côte d'Ivoire, il a continué à s'acharmer sur son cadet. Résultat des courses, l'une des pattes de l'éléphant qui aurait dû conduire les douze travaux s'est brisée. L'ainé fut chassé du pouvoir, la veille de l'arrivée du Père Noël, par des soldats en colère qui n'avaient pas perçu leur prime de mission. L'intermède militaire fut un désastre. Mais plus désastreuse encore, fut l'arrivée des fondateurs au pouvoir. Ils étaient nombreux, les Ivoiriens qui s'attendaient à un monde meilleur en Côte d'Ivoire. Mais nous qui avons vu les yeux de Laurent Gbagbo et de son

PAR  
ÉTIENNE ABOUA

camp briller de mille envies, nous avons tout de suite compris qu'ils ne venaient pas pour travailler pour le développement. Mais plutôt pour leurs ventres et leurs bas-ventres. Et nous n'avons pas eu tort. Souvenons-nous donc du passage de Laurent Gbagbo au pouvoir. L'opposant historique s'est concentré sur le sujet : "Comment jour des ors de la République". Son régime a pris pied dans la luxure, transformant la Côte d'Ivoire en un vaste lupanar. Sa prouesse, le paiement des salaires toutes les fins du mois. On l'entendait, avec sa suite, plastronner en disant : "On paye les salaires toutes les fins du mois malgré la crise". Diriger un pays, est-ce seulement payer les salaires des fonctionnaires ? Investissement quasi inexistant, hormis les achats de stations-services et de véhicules Rav 4 pour... La suite, on la connaît. La Côte d'Ivoire, sur la voie du développement, a patiné pour descendre dans les méandres de la pauvreté. C'est pendant cette période qu'on a connu "la mort subite" qui consiste à prendre un repas par jour. C'était le quotidien de beaucoup d'Ivoiriens. Pour masquer leur incurie, ils ont fait l'apologie de la politique du populisme, surfant sur des thèses d'un nationalisme débridé, exacerbé, avec un discours haineux du genre : "À chacun son blanc". Des Ivoiriens, avec à leur tête l'ainé qui avait lancé sa machine à traque contre le cadet, semblent avoir oublié cette période sombre de l'histoire et se mettent à réclamer urbi et orbi, sur la liste des candidats, celui qui a conduit la Côte d'Ivoire dans le trou. L'ainé nous montre ainsi son vrai visage. Chers Ivoiriens, souvenons-nous que c'est par la force du travail des enfants de Félix Houphouët-Boigny, le père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, aujourd'hui conduite par le Président Ouattara qui apparaît comme l'héritier réel, que le pays a repris des couleurs. Comme Félix Houphouët-Boigny, le Président Ouattara a compris que c'est dans l'union que tout est possible. Il a lancé un parti, le Rhdp, pour réunir le plus grand nombre d'Ivoiriens. Il a aussi compris que la route précède le développement. Plusieurs routes ont été construites et d'autres suivront. Il a compris, comme son père avant lui, que la Côte d'Ivoire est l'amie de tous et l'ennemie de personne. Les portes de notre pays sont ouvertes à tous les investisseurs. La Côte d'Ivoire n'est plus loin du développement ; nous sommes déjà pré-émergents. Souvenons-nous du vrai héritier, le moment venu ■

# Promotion du genre et protection de l'enfant

## Ramata Ly-Bakayoko : " La Côte d'Ivoire a ratifié plusieurs instruments internationaux "

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant était jeudi l'invitée de la tribune de l'Agence ivoirienne de presse (Aip). Nous publions l'intégralité de ses propos liminaires et sa conclusion.

**S**ous le leadership de S.E.M Alassane Ouattara, la Côte d'Ivoire s'est fermement engagée en faveur de la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes, de la protection de l'enfant et de la promotion de ses droits et de l'épanouissement du citoyen au sein de la famille. Le Gouvernement a ainsi mis en place un cadre réglementaire et juridique sur le plan national. La Côte d'Ivoire a ratifié plusieurs instruments internationaux et régionaux de promotion du genre et de protection de l'enfant. En ce qui concerne le genre, on peut citer la déclaration de Beijing en 1995, la Convention pour l'Élimination de toute forme de Discrimination à l'Égard des Femmes (Cedef) en 1995, la Résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité en 2000, la Charte Africaine des Droits de l'Homme avec son protocole facultatif relatif aux Droits des Femmes dit



PHOTOS - DR

Protocole de Maputo en 2012. Tous ces instruments exigent que les États intègrent la dimension genre comme un principe de droit et de bonne gouvernance. Concernant l'Enfant, la Côte d'Ivoire a ratifié la Convention des Droits de l'Enfant (Cde) créée en

1989 et ratifiée en 1991, la charte Africaine des Droits et du Bien-être des Enfants en 1989 ratifiée en 1994. Tous ses instruments engagent les États à respecter les droits de l'enfant, à savoir : le droit de vivre, le droit d'être soigné, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit

d'avoir des loisirs, etc. Le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Mffe) que j'ai l'honneur de diriger met en œuvre toute la politique du Gouvernement ainsi que tous les engagements internationaux pris par la Côte d'Ivoire pour promouvoir les droits de la femme, de la famille et de l'enfant.

### Conclusion

Ce fut un réel plaisir pour moi de participer à cette tribune de l'Agence ivoirienne de presse. Les questions touchant à la femme, à la famille et à l'enfant interpellent chacun de nous, pour plus d'engagement pour les droits de la femme, de la famille et de l'enfant. Le Gouvernement, pour sa part, est résolument engagé et est à l'œuvre pour que les familles en Côte d'Ivoire vivent dans l'harmonie, avec des femmes instruites et autonomes pour prendre soin de nos enfants, citoyens et relève de demain ■

PROFESSEUR **RAMATA LY-BAKAYOKO**

## Mes vérités

### Souvenons-nous

**C**oucou, après deux semaines d'absence pour cause de travail à l'extérieur, nous reprenons notre rendez-vous hebdomadaire. Pour cette reprise, nous voulons replonger avec vous dans l'histoire récente de la Côte d'Ivoire. Pour parler de façon triviale, comme disait quelqu'un dans un cercle de discussion, "il n'y a plus de en 1930, il y a eu tel événement. Il n'y a plus d'histoire". Nous avons tous été témoins de ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire et de ce qui s'y passe. Alors souvenons-nous d'où nous venons. Ce n'est pas parce que le Président Ouattara et son équipe ont réussi la prouesse, en si peu de temps, de remettre la Côte d'Ivoire à flot que l'on doit avoir un comportement sot qui consiste à ne pas se saisir de l'histoire pour bien gérer notre présent et mieux appréhender notre futur. Souvenons-nous donc que nous avons connu plusieurs étapes avant l'embellissement d'aujourd'hui. Nous avons connu la crise fratricide entre les membres d'une même famille au sommet de l'État. L'aîné qui voulait le pouvoir à lui seul, alors que le père voulait une équipe pour lui succéder, a lancé une véritable machine à traque pour passer à la trappe le cadet. Celui-ci a dû partir pour éviter un emprisonnement certain. Mais au lieu de se concentrer sur le développement de la Côte d'Ivoire, il a continué à s'acharmer sur son cadet. Résultat des courses, l'une des pattes de l'éléphant qui aurait dû conduire les douze travaux s'est brisée. L'aîné fut chassé du pouvoir, la veille de l'arrivée du Père Noël, par des soldats en colère qui n'avaient pas perçu leur prime de mission. L'intermède militaire fut un désastre. Mais plus désastreuse encore, fut l'arrivée des fondateurs au pouvoir. Ils étaient nombreux, les Ivoiriens qui s'attendaient à un monde meilleur en Côte d'Ivoire. Mais nous qui avions vu les yeux de Laurent Gbagbo et de son

PAR **ÉTIENNE ABOUA**

camp briller de mille envies, nous avons tout de suite compris qu'ils ne venaient pas pour travailler pour le développement. Mais plutôt pour leurs ventres et leurs bas-ventres. Et nous n'avons pas eu tort.

Souvenons-nous donc du passage de Laurent Gbagbo au pouvoir. L'opposant historique s'est concentré sur le sujet : "Comment jurer des ors de la République". Son régime a pris pied dans la luxure, transformant la Côte d'Ivoire en un vaste lupanar. Sa prouesse, le paiement des salaires toutes les fins du mois. On l'entendait, avec sa suite, plastronner en disant : "On paye les salaires toutes les fins du mois malgré la crise". Diriger un pays, est-ce seulement payer les salaires des fonctionnaires ? Investissement quasi inexistant, hormis les achats de stations-services et de véhicules Rav 4 pour... La suite, on la connaît. La Côte d'Ivoire, sur la voie du développement, a patiné pour descendre dans les méandres de la pauvreté. C'est pendant cette période qu'on a connu "la mort subite" qui consiste à prendre un repas par jour. C'était le quotidien de beaucoup d'Ivoiriens. Pour masquer leur incurie, ils ont fait l'apologie de la politique du populisme, surfant sur des thèses d'un nationalisme débridé, exacerbé, avec un discours haineux du genre : "A chacun son blanc". Des Ivoiriens, avec à leur tête l'aîné qui avait lancé sa machine à traque contre le cadet, semblent avoir oublié cette période sombre de l'histoire et se mettent à réclamer urbi et orbi, sur la liste des candidats, celui qui a conduit la Côte d'Ivoire dans le trou. L'aîné nous montre ainsi son vrai visage.

Chers Ivoiriens, souvenons-nous que c'est par la force du travail des enfants de Félix Houphouët-Boigny, le père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, aujourd'hui conduite par le Président Ouattara qui apparaît comme l'héritier réel, que le pays a repris des couleurs. Comme Félix Houphouët-Boigny, le Président Ouattara a compris que c'est dans l'union que tout est possible. Il a lancé un pari, le Rhdp, pour réunir le plus grand nombre d'Ivoiriens. Il a aussi compris que la route précède le développement. Plusieurs routes ont été construites et d'autres suivront. Il a compris, comme son père avant lui, que la Côte d'Ivoire est l'amie de tous et l'ennemie de personne. Les portes de notre pays sont ouvertes à tous les investisseurs. La Côte d'Ivoire n'est plus loin du développement ; nous sommes déjà pré-émergents. Souvenons-nous du vrai héritier, le moment venu ■

## Gestion des conflits

### Des associations de victimes de violence formées

**L**e Mouvement ivoirien des droits de l'homme (Midh) a organisé, lundi et mardi derniers, un atelier à l'intention des associations de victimes, des leaders communautaires et Ong locales de défense des droits humains. L'objectif de ce séminaire, qui a eu lieu à Bouaké, était de former ces organisations et représentants des couches sociales sur la gestion des conflits et la prise en charge des victimes de violences sexuelles et de violences basées sur le genre. Les modules sur les instruments juridiques de protection des droits de la femme, l'art de la médiation, ont été dispensés lors de cette formation. Les participants, une trentaine environ, ont aussi bénéficié de cours pratiques sur les lois nationales en vi-



Les participants au séminaire organisé par le Midh ont salué cette initiative.

queur. Dominique Oula, chargé de programme à la confédération des organisations des victimes de la crise ivoirienne, s'est félicité de ce séminaire qui permet de renforcer le savoir et les compétences en

termes d'aide, d'accompagnement des associations de victimes, des structures féminines et des leaders communautaires. Il a en outre déclaré que la formation a servi de cadre

pour vulgariser un certain nombre de mesures de réparations prises par l'État pour assister les victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire ■

**CHARLES KAZONY**  
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Lutte contre le travail des enfants

# La Première dame échange avec Richard Keith Bell

Dominique Ouattara a reçu en audience le nouvel ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Côte d'Ivoire, le 5 novembre.

La Première dame, Dominique Ouattara, a échangé le 5 novembre avec Richard Keith Bell, nouvel ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Côte d'Ivoire, à son cabinet de Cocody, selon une note d'information. Durant plus d'une heure, Dominique Ouattara s'est entretenue avec son hôte du jour. « Je suis le nouvel ambassadeur américain. Je viens d'arriver en Côte d'Ivoire. Je rencontre des personnalités. J'ai l'honneur d'être reçu par madame la Première dame de Côte d'Ivoire. Et comme tout le monde le sait, elle joue un très grand rôle dans la lutte pour la protection des enfants, en particulier dans la lutte contre le travail des enfants dans la filière du cacao, la scolarisation des enfants et leur protection contre toutes sortes d'abus. Nous avons pu nous entretenir de façon approfondie. J'ai été très touché par sa disponibilité », a révélé Richard Keith Bell au sortir de cette audience. Il a également évoqué l'engagement de la Première dame dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants dans la cacao-culture. A ce



(PHOTOS: DFI)

Le diplomate américain a salué l'engagement de Dominique Ouattara dans la lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

sujet, le diplomate américain a traduit son admiration pour la Première dame, également présidente du Comité national de surveillance des actions

de lutte contre la Traite, l'exploitation et le travail des enfants (Cns). « C'est une véritable inspiration. Ce dynamisme et cette vision positive

son une très bonne chose. Il y a de plus en plus d'efforts positifs auxquels nous autres Américains, en tant que pays ami et respectueux de la souveraineté, voulons apporter notre appui », a-t-il soutenu.

CHRISTIAN DALLET

## Le nouveau représentant de l'Unicef chez Dominique Ouattara

Le nouveau représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Marc Vincent a été reçu en audience le 5 novembre par la Première dame, Dominique Ouattara, à son cabinet, sis à Cocody. Selon la direction de la communication, il s'est agi pour l'hôte nouvellement nommé à la tête de l'Unicef en Côte d'Ivoire d'une visite de courtoisie pour évoquer sa collaboration avec l'épouse du Président de la République. Au terme de cette rencontre, Marc Vincent s'est dit satisfait. « C'est ma première visite chez la Première dame. Ce fut l'occasion pour moi, de renforcer le partenariat que nous avons avec elle. Elle fait beaucoup pour les enfants de Côte d'Ivoire. Nous avons parlé de plusieurs choses comme le travail des



Marc Vincent a exprimé sa disponibilité à collaborer avec la Première dame.

enfants et leur protection, les centres d'accueil de Soubré et de Bouaké et de tout ce que nous faisons ensemble en dehors du travail des enfants ».

Marc Vincent succède à Aboubacar Kampo à la tête de cette organisation internationale.

C. DALLET

## Promotion de la famille Le Safa 2019 démarre le 29 novembre

Le 2<sup>e</sup> Salon international de la famille (Safa) se tiendra du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre à l'Institut national de la jeunesse et des sports (Injs) de Marcory. Au cours d'une conférence de presse tenue hier dans les locaux du bureau de l'Unesco, à Angré 7<sup>e</sup> tranche (Cocody), la directrice et promotrice de l'événement, Emmanuella Kouakou, a indiqué que 3000 personnes sont attendues à cette deuxième édition. Le thème retenu cette année est : « Le travail, source d'épanouissement familial et du bien-être de la personne ». Selon elle, diverses activités sont prévues au cours de cette édition. Notamment, des conférences thématiques animées par des experts de haut niveau, des expositions-ventes, des jeux en famille, des jeux-concours, un espace gastronomique... « Le Safa qui a pour objectif de sensibiliser les familles à instaurer et maintenir un climat de paix et de cohésion sociale dans leur environnement de

vie (quartier et communauté) et au développement personnel à travers l'éducation des enfants, d'une part, et d'autre part de créer une plateforme d'échange, de promotion des produits et services aidant à l'épanouissement familial et de la personne », a-t-elle souligné. Elle a également indiqué qu'au cours de ce salon, des espaces d'exposition-vente par catégorie seront mis en place. Au cours de cette conférence de presse, la promotrice du Safa a bénéficié du soutien de ses partenaires. Au nombre desquels, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, représenté par Dr. Kouamé Honorée Ghislaine, directrice de la promotion de la Famille, l'Unesco, représentée par sa responsable du bureau d'Abidjan, Anne Lemaistre, la mairie de Marcory, représentée par le 2<sup>e</sup> adjoint au maire, Traoré Mamadou, l'Injs représenté par son directeur, Sango Habb.

CASIMIR DJEZOU

## Explosion au sein de la société King Ivoire Les responsables de l'entreprise confirment deux morts

Hier, Halish Tiwari, gérant de l'entreprise, Vishne Ojha, responsable technique et Rita Tharakan, responsable financière, accompagnés de Somé Dendy, membre du conseil des avocats de la structure, ont apporté un démenti et fait quelques précisions sur le drame survenu dans la nuit du samedi 2 novembre. Selon Rita Tharakan qui parlait au nom de l'entreprise, ce sont, en tout, deux personnes d'origine indienne, des experts séjournant en Côte d'Ivoire pour des réglages techniques des machines de l'entreprise, qui ont perdu la vie. Ces deux personnes, dont elle a bien voulu taire les noms, sont respectivement décédées samedi, c'est-à-dire le lendemain de l'explosion, à sept heures et dimanche (2 jours après le drame). « Le premier qui n'était vraiment pas brûlé au 3<sup>e</sup> degré est mort suite à un malaise cardiaque provoqué par le bruit assourdissant produit lorsque le matériel de 4 tonnes suspendu vers le plafond de l'usine est tombé dans la fonte contenant des



Deux personnes, venues de l'Inde pour des réglages techniques, ont péri dans l'incendie, a révélé la direction de l'entreprise.

l'arves chaudes du fer. Quant au second qui était fortement touché par le contenu de la fonte, il a succombé à ses brûlures le dimanche », précise-t-elle. Toujours selon elle, c'est au total deux morts et huit blessés qui ont été enregistrés, dont sept Ivoiriens, tous des sous-traitants d'une entreprise partenaire. « Parmi ces Ivoiriens, une personne fortement

brûlée est encore internée aux grands brûlés du Chu de Cocody et bénéficie de soins pris en charge par l'entreprise. Les six autres ont regagné leur domicile », fait-elle savoir. Selon l'avocat de l'entreprise, dès les premières heures qui ont suivi le drame, un détachement du commissariat de Micao a été dépêché sur les lieux pour faire le constat d'usage qui ne mentionne pas

de cas de décès, sur le coup, de l'accident, comme l'a mentionné l'auteur de l'article. Il regrette ces propos « diffamatoires » qui visent à mettre en péril les activités de l'entreprise qui emploie cinq cents agents dont deux cent en contrat direct. Pour l'heure, l'entreprise fonctionne sans les services du four qui restent à remplacer.

HERVE ADOU

# Indemnisation des victimes du déficit pluviométrique L'Arc remet un chèque de 442 millions de F Cfa au gouvernement

Pour répondre aux impacts des événements climatiques extrêmes et des catastrophes naturelles, le gouvernement a décidé, en février, de souscrire auprès de la Mutuelle de l'Arc à deux polices d'assurance.

Le directeur général de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (Arc), Mohamed Beavogui, a remis, hier, au ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, un chèque de 738 835 dollars américains, soit environ 442 millions de F Cfa, au titre de l'indemnisation des victimes du déficit pluviométrique constaté dans le centre du pays, notamment dans la Vallée du Hambol, le Gbèké, et la Marahoué.

Le chèque remis au gouvernement et qui devrait bénéficier aux personnes impactées par le déficit pluviométrique constaté par les experts et techni-



Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, recevant le chèque des mains du directeur général de l'Arc, Mohamed Beavogui.

ciens de la Côte d'Ivoire, en juillet, fait suite à la souscription, en février, à deux polices d'assurance auprès de la Mutuelle de l'Arc, pour répondre aux impacts des événements climatiques extrêmes et des catastrophes naturelles.

Selon une étude du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec), le changement climatique pourrait faire baisser le Pib de la Côte d'Ivoire de 2 à 4%, ce qui représenterait entre 380 et 770 milliards de F Cfa de pertes. « Le secteur agricole qui contribue, dans une forte proportion, à la croissance économique du pays,

reste vulnérable aux aléas climatiques (...) La Côte d'Ivoire, en ratifiant le traité portant création de l'institution de la Mutuelle de l'Arc, affiche son ambition d'accompagner votre institution dans la lutte contre les risques liés aux changements climatiques », a indiqué le ministre Adama Coulibaly.

Le directeur général de l'Arc s'est réjoui d'avoir pu apporter une assistance rapide à la Côte d'Ivoire. Il a remercié les autorités ivoiriennes pour avoir formulé officiellement l'intention d'abriter le siège de cette institution ■

DAVID YA

## Vidange des fosses septiques Un programme de financement mis en place



Les directeurs généraux de l'Onad, Amara Sanogo (à gauche) et de la Banque populaire, Issa Fadiga ont posé un acte qui fera date dans le financement des Pme. (PHOTOS : DR)

La Banque populaire de Côte d'Ivoire et l'Office national de l'assainissement et du drainage (Onad) ont signé, le 7 novembre, un partenariat visant à mettre à la disposition des acteurs de la vidange des fosses septiques, un programme de financement doté d'une enveloppe globale de 250 millions de F Cfa.

Une étude économique du marché de l'assainissement non collectif commandée au cabinet Onpoint a révélé un important besoin de financement des opérateurs de la vidange des fosses septiques pour, essentiellement, renforcer leurs actifs de production, selon Amara Sanogo, directeur général de l'Onad. « Dans sa quête permanente d'améliorer ce maillon transport de boue,

l'Office s'est engagé à instituer un cadre d'accès aux crédits au profit des opérateurs de vidange. C'est dans ce cadre (...) qu'il a finalisé avec la Banque populaire de Côte d'Ivoire cette convention de mise en œuvre d'un fonds en garantie des prêts pour le financement des activités des opérateurs de vidange de boue des fosses septiques de Côte d'Ivoire », a-t-il fait savoir. Pour dé-

clencher ce financement de 250 millions, l'Onad a mis en garantie 100 millions de F Cfa, en accord avec les ministères de tutelle, notamment le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le ministère en charge de l'Assainissement.

Expliquant l'opportunité de cet accord de financement, le directeur général de la Banque populaire, Issa Fadiga, a indiqué que ce partenariat s'inscrit parfaitement dans leur objectif qui est de participer activement à l'édification d'une économie ivoirienne forte.

« La Banque populaire, dans ses nouveaux attributs, compte pleinement remplir sa mission d'inclusion financière à travers le financement des Pme/Pmi pour une Côte d'Ivoire émergente », a-t-il déclaré.

La production annuelle de boue de vidange en milieu urbain est de 2 millions de m<sup>3</sup> et la quasi-totalité fait l'objet de dépôtage « sauvage ». 27 sociétés de vidange sont agréées à ce jour. 12 autres attendent la signature de leur agrément ■

DAVID YA

## Salon des animaux de compagnie (Sac 2020) Moussa Dosso appelle à la mobilisation

En procédant, le 7 novembre, dans le quartier de Marcory, au lancement officiel de la 2<sup>e</sup> édition du Salon des animaux de compagnie (Sac), Moussa Dosso, ministre des Ressources animales et halieutiques, a appelé à la mobilisation de tous les acteurs de ce rendez-vous qui aura lieu du 27 au 29 mars 2020, au Palais de la culture, à Treichville.

« Je lance un appel aux opérateurs économiques, aux propriétaires d'animaux, aux populations afin de prendre part massivement à ce salon », a déclaré le ministre, par ailleurs parrain de cette 2<sup>e</sup> édition.

Placé sous le thème : « Pour le bien-être de mon animal », ce salon qui table sur la présence de 7500 visiteurs, 30 exposants et 500 professionnels du secteur se veut une plateforme de rencontres et d'échanges des différents acteurs. L'objectif étant d'inciter l'ensemble des propriétaires à préserver la santé de leurs animaux de compagnie. C'est une initiative de l'Ordre national des vétérinaires

(Onvci), en collaboration avec des pharmaciens, notamment le Dr Safiatou Koné. Lors de ce rendez-vous qui arrive à un moment où de plus de plus de personnes ou de familles adoptent des animaux de compagnie, des sujets comme la prise en charge sanitaire de l'animal, l'alimentation des animaux de compagnie et leur éducation seront abordés.

Le Sac « est un événement particulier », estime le ministre des Ressources animales et halieutiques, d'autant qu'il met au centre des préoccupations : le bien-être des animaux et celui des hommes. C'est pourquoi il a salué tous les propriétaires qui ont leurs « animaux à jour de leurs vaccins ». Tout en invitant ceux qui entraînent encore les pieds à consulter régulièrement les professionnels du secteur, mais aussi à faire vacciner leurs animaux, Moussa Dosso a rappelé que cette démarche vise à se protéger contre des maladies telles que la zoonose, la rage, la tuberculose ■

ANOH KOUAO

# Préservation des environnements côtiers Les journalistes appelés en renfort

Des journalistes ont été formés sur les questions liées à la préservation des environnements côtiers afin qu'ils puissent contribuer à la sensibilisation.

La Société IVOIRE DEPANNAGE EXPRESS (IDE), SARL au capital social de 500.000 FCFA, dont le siège social sis à Abidjan Yopougon Andokoi, RCCM N° CI-ABJ-2016-B-983, 21 BP 5214 Abidjan 21 - Contacts : 23 46 55 71 / 02 40 46 37

## COMUNIQUE

La Société IVOIRE DEPANNAGE EXPRESS (IDE), SARL somme les propriétaires de véhicules et motos convoyés dans son parc auto sis à Yopougon-Andokoi depuis le 13/01/2018 à nos jours a venir les récupérer.

Ce sont :

Toyota 2358 FC 01 / Toyota 3926 HC 01 /Toyota 4931 EO 01/Toyota 7122 CV 01 /Toyota 4985 GX 01/ Toyota 7075 HT 01/ Mercedes 8391 EJ 01 /Mercedes 5822 CA 01/Mercedes 1496 EP 01/Mercedes 433 HR 01/Mercedes 5693 FF 01/ Renault 5620 GX 01/Renault 4961 FR 01/ Mitsubishi 6288 FH 01/ Bmw 4939 GH 01/Volkswagen 7957 ES 01/ Mazda 9428 GK 01/Hyundai 956 FX 01/Iveco 5240 HK 01/ Toyota1979 GR 01/ Toyota 6454 FS 01/Toyota 5450 ES 01/Toyota 3211 FE 01/Toyota 6293 EE 01/ Mercedes 6325 GL 01/Mercedes 5479 FJ 01/Mercedes 1914 EC 01/ Renault 7172 HU 01/Renault 4606 HR 01/ Renault 7172 HU 01/Peugeot 8258 EP 01/ Peugeot 9647 HL 01/Peugeot 7994 GT 01/Peugeot 3869 EK 01/ Peugeot 6358 CZ 01/Nissan 6592 CH 01/Nissan 164 HE 01/Nissan 3199 FH 01/ Volkswagen 8626 CR 01/Volkswagen 2008 ET 01/Volkswagen 1931 CU 01/Volkswagen 1631 CK 01/ Volkswagen 4570 EQ 01/Kia 6127 EV 01/Iveco 8667 GX 01/Jeep 1101 EH 01/Opel 700 FA 01/ Toyota 327 EV 01/Toyota9718 FU 01/Toyota2083 FH 01/Toyota309 EN 01/Toyota 879 FJ 01/Toyota 2990 GF 01/Toyota 8171 HJ 01/Toyota 3680 FE 01/Toyota 1658 GC 01/ Toyota 4404 EU 01/ Mercedes 9011 EC 01/Mercedes4616 CN 01/Mercedes 5636 ER 01/ Mercedes 1215 EB 01/Mercedes 3669 FR 01/Mercedes 2138 ET 01/Mercedes 128 CZ 01/ Mercedes1673 GP 01/Bmw 9544 HH 01/Renault 1811 HR 01/Peugeot 2612 AV 01/Peugeot 6929 FY 01/ Nissan 8609 CJ 01/Nissan 135 CR 01/ Volkswagen 7337 HK 01/ Honda 2984 EK 01/Honda1400 HB 01/Honda7514 GB 01/Audi 4026 EJ 01/ Toyota5260 GC 01/Toyota 8352 GB 01/Toyota 6492 CY 01/Toyota 8025 GJ 01/ Mercedes 1697 ET 01/Mercedes 7340 EZ 01/ Renault 6012 HG 01/Renault 1636 HE 01/Renault 5632 FN 01/ Peugeot 5458 CZ 01/ Nissan 294 EV 01/ Toyota 2154 HK01/Toyota2156 HT 01/Toyota8215 GC 01/Toyota 7586 CX 01/Toyota 1602 HN 01/Toyota 2142 GK 01/Toyota 4980 FB 01/Toyota 5966 HZ 01/ Toyota8424 FZ 01/Toyota900 FG 01/Toyota1742 FT 01/Toyota 3783 FS 01/Toyota 1345 GH 01/Toyota 7726 HF 01/Toyota 4639 ES 01/Toyota 6139 GV 01/Toyota1934 EP 01/Toyota 4335 EP 01/Toyota 168 HC 01/ Mercedes2789 FV 01/Mercedes1946 FL 01/Mercedes 3337 HP 01/Mercedes 8191 EB 01/Mercedes2747 HG 01/Mercedes7666 HU 01/Mercedes925 GY 01/Mercedes7204 GER 01/Mercedes 9432 GC 01/Mercedes 6062 HC 01/Mercedes 1711 HX 01/ Renault 8986 EE 01/Renault 1526 FY 01/ Peugeot 7699 EG 01/Peugeot 5197 CL 01/Peugeot 4331 CV 01/Peugeot9194 GC 01/Peugeot9212 GN 01/Peugeot 5018 GR 01/Peugeot 384 EX 01/Peugeot 6611 FF 04/Peugeot 5382 EK 01/Peugeot 1232 EP 01/ Nissan 7983 FH 01/Nissan65 ER 01/Nissan 2737 FN 01/Nissan 8122 GS 01/ Mitsubishi 4833 EY 01/Mitsubishi 5018 ET 01/Mitsubishi 1634 FT 01/Mitsubishi 7982 GS 01/Mitsubishi 7342 EU 01/Mitsubishi 8124 FB 01/Bmw 200 HF 01/Bmw 6849 EQ 01/ Ford 3823 GU 01/ Volkswagen 3594ER 01/Volkswagen 3704 EG 01/ Citroën 3566 GL 01/ Mazda 6976 EK 01/ Mazda 2575 HG 01/Honda 6880 GY 01/Honda 8224 HA 01/Honda 5528 FF 01/Honda 8752 GJ 01/Audi 8141 HF 01/Kia 1267 CL 01/Fiat 279 CV 01/Fiat 1307 AV 01/Opel 027WW62/ Opel 3817 ER 01/ Seat 1581 FU 01/Lifan 8210 FL 01/TVS 4043 FC 01/Peugeot 5380 EK 01/Peugeot 9420 EN 01/Peugeot 3545 BA 01/Peugeot 3102 FX 01/ Mitsubishi 2763 GJ 01/ Mitsubishi 314 CA 01/Mitsubishi 6298 ER 01/Mazda 4719 AU 01

**Le Gérant**



La formation des journalistes spécialistes des questions environnementales a été ponctuée par une visite de terrain à la plage de Port-Bouet.

Pour une meilleure gestion de la zone côtière, il faut l'implication de tous. Et les journalistes ont un grand rôle à jouer dans ce sens, estiment les responsables locaux du projet Waca (Programme de gestion du littoral ouest-africain NdI) de la Banque mondiale. Aussi, ont-ils à juste titre jugé nécessaire de renforcer les connaissances des hommes de médias sur les questions essentielles, liées à la gestion et la préservation des environnements côtiers et sur les actions du projet Waca afin que ceux-ci soient mieux outillés et puissent mieux contribuer à la sensibilisation. La session de formation s'est déroulée, le 25 octobre, à l'hôtel Seen au Plateau, suivie d'une phase pratique à la plage de Port-Bouet.

« Les médias sont essentiels dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement de façon générale et particulièrement pour les projets de développement durable et humain comme le projet Waca dont les activités sont aussi bien centrées sur l'homme que sur son environnement écologique », a déclaré, à l'ouverture de l'atelier, le Pr Delphin Abé Ochou, coordonnateur national du Waca.

Situant le contexte, il a expliqué que le littoral ivoirien, long de 566 kilomètres et couvrant 7% de la superficie totale du

pays, connaît actuellement diverses menaces avec un impact sur les populations et l'économie. « Ces phénomènes menacent, d'une part les populations riveraines par la destruction de leurs habitations et le bouleversement de leurs moyens de subsistance, occasionnant ainsi des migrations susceptibles de provoquer des conflits, et d'autre part l'économie du pays, à travers les installations industrielles », a-t-il expliqué.

C'est fort de ce constat et soucieux de trouver des solutions idoines à ce problème, que le gouvernement a bénéficié du soutien de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du projet Waca qui est un programme d'investissement régional visant la résilience des zones côtières ouest-africaines. D'un coût de 16 milliards de F Cfa, le projet est mis en œuvre sur la période 2018-2023.

Pour les responsables du projet, la mise en œuvre cohérente des actions dans la zone côtière nécessite une forte implication de toutes les parties prenantes. Sur-tout que, selon le Pr Delphin Ochou, « nous allons vers une gestion intégrée de la zone côtière ivoirienne ». Cette formation aboutira à la mise en place d'un réseau de journalistes dont le maître mot est partenariat/collaboration ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Développement du parc industriel Pk 24 Akoupé-Zeudji

# Afreximbank octroie un financement de 150 milliards de F Cfa

Le projet aura une capacité d'accueil de 60 entreprises et contribuera à créer 10 000 emplois directs.

**D'**un coût global d'environ 300 millions de dollars américains, soit environ 150 milliards de Fcfa, le développement du parc industriel Pk 24 Akoupé-Zeudji va lui permettre d'abriter 60 entreprises, selon une note du ministère du Commerce et de l'Industrie, transmise aux médias.

La signature d'accord de convention a eu lieu, hier, au Plateau, entre le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) d'une part et d'autre part, entre le ministre auprès du Premier ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo et la banque panafricaine. Cet appui financier devrait permettre au parc industriel Pk 24 Akoupé-Zeudji d'avoir une capacité d'accueil de 60 entreprises et contribuer à créer 10 000 emplois directs. Dans le cadre de cet accord, en



L'accord de financement a été paraphé par le ministre du Commerce et de l'Industrie (à droite), le président d'Afreximbank (au centre) et le ministre auprès du Premier ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat. (PHOTOS : DR)

plus des routes et de la canalisation, le parc industriel Pk 24 Akoupé-Zeudji comprendra des bâtiments et des hangars « selon les normes internationales ».

« L'accord signé avec Afreximbank pour le développement d'un parc industriel à PK24 Akoupé-Zeudji est un modèle unique, dans lequel la Banque africaine d'import-

export (Afreximbank) intervient comme développeur. Ce, par un appui au Fonds de développement mis en place. Ainsi, avec des partenaires nationaux, il contribuera à aménager, à

construire, à gérer, à exploiter et à entretenir un parc industriel de 113 hectares», a fait remarquer Souleymane Diarrassouba. Au cours de cette cérémonie, il a précisé

que cet accord « n'est pas un prêt » au gouvernement, mais la démonstration de ce que l'Etat peut utiliser plusieurs instruments dans la mise en œuvre de sa politique industrielle de construction des infrastructures industrielles. Tout en traduisant sa reconnaissance au Chef de l'Etat, le président d'Afreximbank, le professeur Benedict Oramah, a indiqué que l'objectif de la banque qu'il dirige « est d'attirer les investisseurs mondiaux dans le secteur industriel et de favoriser un accès amélioré et compétitif aux marchés africain et global ». Il est question, estime le Nigérian, de s'assurer que l'Afrique dispose de produits pour le commerce, dans le cadre de l'accord de Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) qui facilitera l'ouverture des marchés africains aux produits africains.

ANOH KOUAO

## Gestion optimale des ressources fauniques

# La Côte d'Ivoire disposera bientôt de zones de chasse légale

**E**n 1974, lorsque le Gouvernement prenait la mesure de fermeture de la chasse sur toute l'étendue du territoire, c'était pour freiner la surexploitation de la faune sauvage, qui a abouti à la raréfaction de nombreuses espèces. Plus de 40 ans après la prise de cette mesure, toutes les parties prenantes de la gestion de la faune sont unanimes sur le fait qu'elle a produit l'effet contraire. « Cette mesure n'a pas réussi à arrêter la surexploitation des ressources fauniques ; bien au contraire, on a assisté à une intensification de ce phénomène (...) Ce n'était donc pas une bonne idée. Il est donc apparu nécessaire de repenser notre mode de gestion de la faune sauvage, en prenant désormais en compte la satisfaction des besoins en protéines animales d'origine sauvage de la population, qu'il faut concilier avec la pérennité des ressources fauniques », a affirmé le colonel Elvire Mailly Zouzou, directrice générale des forêts et de la faune.



Les participants à l'atelier ont préconisé une organisation rationnelle de la chasse.

C'était le 6 novembre à Coady-Angré, à l'ouverture de l'atelier de validation du rapport de l'étude de faisabilité du projet de création de zones à vocation cynégétique. Une rencontre de

48 heures qui a rassemblé toutes les parties prenantes à la gestion des ressources fauniques. Selon le Dr Souleymane Ouattara, consultant au cabinet Enval qui a mené

l'étude, 11 zones à vocation cynégétique ont été identifiées à travers le pays. Il faut entendre par zone à vocation cynégétique, une zone identifiée où on peut exercer la chasse périodique-

ment ou le tourisme cynégétique en toute légalité. Aussi, a précisé le colonel Elvire Zouzou, le projet de création et d'aménagement de ces zones de chasse entre-t-il dans le cadre de la

préparation de la Stratégie de gestion durable de la faune en Côte d'Ivoire. « Sa mise en œuvre devrait permettre à la Côte d'Ivoire de valoriser la faune à travers une organisation rationnelle de la chasse et d'impliquer les populations rurales à la gestion durable des ressources cynégétiques. Ce projet pourrait également produire des richesses pour les populations à travers la création ou la formalisation d'emplois comme chasseurs, guides de chasse et commerçants de gibier », a-t-elle argumenté.

Au total, ce sont cinq études qui ont été commanditées par l'Etat dans le cadre de la préparation de la Stratégie de gestion durable de la faune. Menées depuis 2016 par les cabinets Enval et Terrabo, ces études portent sur la promotion de l'élevage des espèces animales sauvages, la création de zones de chasse, l'inventaire des perroquets gris à queue rouge, l'organisation de la filière viande de brousse et le suivi des espèces menacées d'extinction.

FAUSTINE HOUMAN

Développement du parc industriel Pk 24 Akoupé-Zeudji

# Afreximbank octroie un financement de 150 milliards de F Cfa

Le projet aura une capacité d'accueil de 60 entreprises et contribuera à créer 10 000 emplois directs.

**D**'un coût global d'environ 300 millions de dollars américains, soit environ 150 milliards de Fcfa, le développement du parc industriel Pk 24 Akoupé-Zeudji va lui permettre d'abriter 60 entreprises, selon une note du ministère du Commerce et de l'Industrie, transmise aux médias.

La signature d'accord de convention a eu lieu, hier, au Plateau, entre le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) d'une part et d'autre part, entre le ministre auprès du Premier ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo et la banque panafricaine. Cet appui financier devrait permettre au parc industriel Pk 24 Akoupé-Zeudji d'avoir une capacité d'accueil de 60 entreprises et contribuer à créer 10 000 emplois directs. Dans le cadre de cet accord, en



L'accord de financement a été paraphé par le ministre du Commerce et de l'Industrie (à droite), le président d'Afreximbank (au centre) et le ministre auprès du Premier ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat. (PHOTOS : DR)

plus des routes et de la canalisation, le parc industriel Pk 24 Akoupé-Zeudji comprendra des bâtiments et des hangars « selon les normes internationales ».

« L'accord signé avec Afreximbank pour le développement d'un parc industriel à PK24 Akoupé-Zeudji est un modèle unique, dans lequel la Banque africaine d'import-

export (Afreximbank) intervient comme développeur. Ce, par un appui au Fonds de développement mis en place. Ainsi, avec des partenaires nationaux, il contribuera à aménager, à

construire, à gérer, à exploiter et à entretenir un parc industriel de 113 hectares», a fait remarquer Souleymane Diarrassouba. Au cours de cette cérémonie, il a précisé

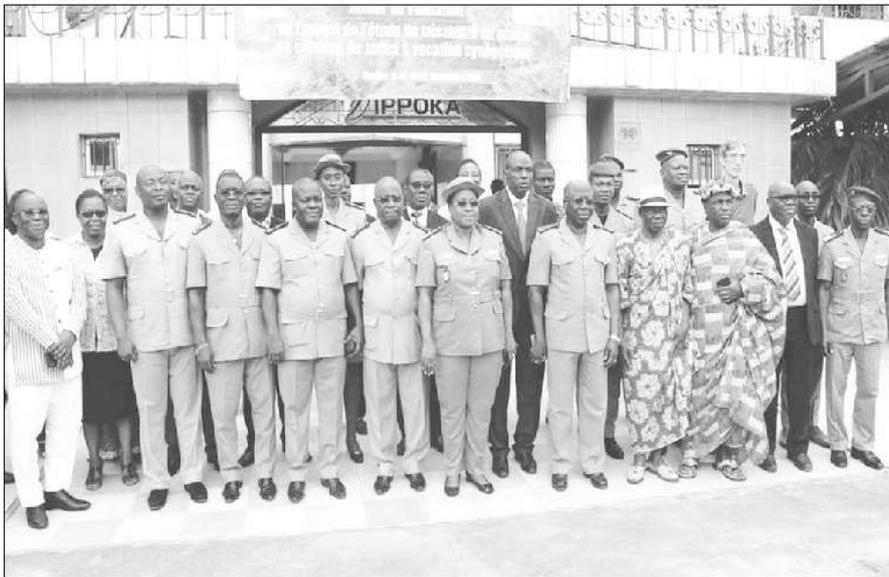
que cet accord « n'est pas un prêt » au gouvernement, mais la démonstration de ce que l'Etat peut utiliser plusieurs instruments dans la mise en œuvre de sa politique industrielle de construction des infrastructures industrielles. Tout en traduisant sa reconnaissance au Chef de l'Etat, le président d'Afreximbank, le professeur Benedict Oramah, a indiqué que l'objectif de la banque qu'il dirige « est d'attirer les investisseurs mondiaux dans le secteur industriel et de favoriser un accès amélioré et compétitif aux marchés africain et global ». Il est question, estime le Nigérian, de s'assurer que l'Afrique dispose de produits pour le commerce, dans le cadre de l'accord de Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) qui facilitera l'ouverture des marchés africains aux produits africains.

ANOH KOUAO

## Gestion optimale des ressources fauniques

# La Côte d'Ivoire disposera bientôt de zones de chasse légale

**E**n 1974, lorsque le Gouvernement prenait la mesure de fermeture de la chasse sur toute l'étendue du territoire, c'était pour freiner la surexploitation de la faune sauvage, qui a abouti à la raréfaction de nombreuses espèces. Plus de 40 ans après la prise de cette mesure, toutes les parties prenantes de la gestion de la faune sont unanimes sur le fait qu'elle a produit l'effet contraire. « Cette mesure n'a pas réussi à arrêter la surexploitation des ressources fauniques ; bien au contraire, on a assisté à une intensification de ce phénomène (...) Ce n'était donc pas une bonne idée. Il est donc apparu nécessaire de repenser notre mode de gestion de la faune sauvage, en prenant désormais en compte la satisfaction des besoins en protéines animales d'origine sauvage de la population, qu'il faut concilier avec la pérennité des ressources fauniques », a affirmé le colonel Elvire Mailly Zouzou, directrice générale des forêts et de la faune.



Les participants à l'atelier ont préconisé une organisation rationnelle de la chasse.

C'était le 6 novembre à Coady-Angré, à l'ouverture de l'atelier de validation du rapport de l'étude de faisabilité du projet de création de zones à vocation cynégétique. Une rencontre de

48 heures qui a rassemblé toutes les parties prenantes à la gestion des ressources fauniques. Selon le Dr Souleymane Ouattara, consultant au cabinet Enval qui a mené

l'étude, 11 zones à vocation cynégétique ont été identifiées à travers le pays. Il faut entendre par zone à vocation cynégétique, une zone identifiée où on peut exercer la chasse périodique-

ment ou le tourisme cynégétique en toute légalité. Aussi, a précisé le colonel Elvire Zouzou, le projet de création et d'aménagement de ces zones de chasse entre-t-il dans le cadre de la

préparation de la Stratégie de gestion durable de la faune en Côte d'Ivoire. « Sa mise en œuvre devrait permettre à la Côte d'Ivoire de valoriser la faune à travers une organisation rationnelle de la chasse et d'impliquer les populations rurales à la gestion durable des ressources cynégétiques. Ce projet pourrait également produire des richesses pour les populations à travers la création ou la formalisation d'emplois comme chasseurs, guides de gibier et commerçants de gibier », a-t-elle argumenté.

Au total, ce sont cinq études qui ont été commanditées par l'Etat dans le cadre de la préparation de la Stratégie de gestion durable de la faune. Menées depuis 2016 par les cabinets Enval et Terrabo, ces études portent sur la promotion de l'élevage des espèces animales sauvages, la création de zones de chasse, l'inventaire des perroquets gris à queue rouge, l'organisation de la filière viande de brousse et le suivi des espèces menacées d'extinction.

FAUSTINE HOUMAN